



CHAMBERY
23-24-25
OCTOBRE 1998
**CONGRES
NATIONAL
DE L'ANACR**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1093-1094 - NOVEMBRE-DECEMBRE 1998

CHAMBERY : LES RÉSISTANTS CONTINUENT LE COMBAT



Vues de la salle du Congrès, archi-comble, et de la tribune où, aux côtés des membres du bureau du congrès, ont pris place M. Masseret, secrétaire d'Etat aux ACVG, M. le sénateur Barnier, président du Conseil général, M. Gilbertas, maire de Chambéry, M. Bisch, préfet de Savoie, le colonel Melin, délégué militaire départemental, ainsi que de nombreuses autres personnalités et invités.



En présence de M. le Préfet de Savoie, de M. le maire de Chambéry, des présidents Sudreau et Chambeiron, dirigeants, militants et « Amis » de l'ANACR rendent au Monument aux Morts de Chambéry un vibrant hommage aux Martyrs de la Résistance et aux soldats français et alliés tombés pour la Libération de la France.

UNE ARDENTE UNANIMITÉ

Qui aurait pu croire, qu'en 1998, 54 ans après la Libération, les anciens résistants unis dans notre A.N.A.C.R. pourraient encore organiser un Congrès de plus de 1000 participants. Les délégués mandatés se comptaient au nombre de 618, représentant 71 comités départementaux et 2 amicales. Parmi eux nous avons relevé avec satisfaction la présence de 119 femmes, car nous sommes toujours soucieux de rappeler la participation féminine à la Résistance. 105 observateurs, membres des comités de l'A.N.A.C.R. voisins de la Savoie, les accompagnaient. Il convient de souligner l'excellente représentation des « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) » : 135 femmes et 89 hommes (nombres applaudis). Plus de 70 personnalités civiles et militaires, élus, représentants d'associations d'anciens combattants, avaient répondu – certains hors de la séance d'ouverture – aux invitations de la Direction nationale et de la Direction départementale. Au total, 1030 participants, donc.

Mais le but n'était pas seulement de les rassembler en des retrouvailles, chaleureuses comme il se doit. Il n'est que de lire les motions et résolutions adoptées par le congrès pour se convaincre qu'il s'est agi d'un rassemblement de lutte, de vigilance et d'espoir, dont l'actualité n'a plus besoin d'être expliquée à qui en prend connaissance.

Le passé fut certes évoqué, la dimension historique réelle de la Résistance rappelée, en se fondant sur des données officielles et indiscutées. Mais le présent a tenu parfaitement sa place dans les débats, visant les adversaires de la Résistance, profanateurs, négationnistes, diffamateurs, ennemis de la Résistance, donc de la France. Dans le même esprit fut vivement stigmatisée une scandaleuse décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui, ces dernières semaines, a osé condamner le gouvernement français parce que sa justice (Cour de Cassation et Cour d'Appel) a frappé, selon les lois de notre pays, les auteurs d'une apologie insensée et provocatrice de Pétain, cela au prétexte qu'une atteinte aurait été ainsi portée à la liberté d'expression! Singulière liberté que celle d'exalter la trahison et la collaboration avec le nazisme... Nous ne pouvons laisser faire.

Une ardente unanimité soutint aussi bien la nécessité pour la République d'annuler toute forclusion visant des résistants, nulle autre catégorie d'anciens combattants n'ayant été l'objet d'une telle forclusion depuis la loi du 31 mars 1919 qui créait le droit à réparation. Il en fut de même à l'égard de la motion dont le titre se suffit: « Pour une culture mondiale de la paix et de respect des droits de l'homme ». Quant à l'avenir, à la transmission de l'expérience et de la mémoire collectives, le Congrès traça des voies quant à la connaissance de la Résistance, et à la mission désormais sérieusement prise en charge par un nombre croissant d'« Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ».

Que conclure? Comme l'une des personnalités invitées: que la Résistance est encore là et toujours bien là, que sur la voie tracée naguère par le C.N.R. elle se préoccupe activement de l'avenir du pays et des valeurs qu'elle lui lègue et que, malgré l'âge, mais en raison d'un indéfectible attachement et d'un espoir véritablement chevillé au corps et à l'esprit, les résistants membres de l'A.N.A.C.R. ont avec leurs Amis prouvé la certitude que « la Flamme de la Résistance ne s'éteindra pas ».

Le Journal de la Résistance

ANTOINE LAÏ, membre du Bureau national, est décédé le 16 octobre dernier. Nous lui rendons hommage en page 12



CHAMBERY 23-24-25 OCTOBRE 1998 CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

Nous savions avant d'arriver à Chambéry que le Congrès serait encore un beau succès, puisqu'il était déjà enregistré 997 participants. A son ouverture, la conviction de tous fut immédiate: le nombre était dépassé, comme le dit notre éditorial. La très belle salle de l'Espace Malraux est pleine, au point que quelques congressistes doivent rester debout ou... s'asseoir sur les marches latérales.

Le déroulement prévu ne pourra respecter le plan prévu, car M. Le Ministre doit, pour répondre à une autre tâche de sa fonction, quitter le Congrès à 16 h 30, et M. Michel Barnier, Président du Conseil Général, partir encore plus tôt, donc saluer le Congrès en début de séance. Il faut précipiter le déroulement, ce qui provoque des encombrements - brefs - à l'accueil.

Le bureau du Congrès, les invités.

Raoul Vignettes (Pyrénées-Orientales), monte le premier à la tribune pour exposer que, les pouvoirs du Bureau National sortant prenant fin avec l'ouverture du présent congrès, nous devons avant toute chose constituer le Bureau de ce Congrès. Il propose les responsables suivants de l'A.N.A.C.R.: **Colonel Rol-Tanguy**, **Robert Chambeiron**, **Pierre Sudreau**, **Martial Laroque**, **Jean Thouvenin**, **Simone Conan**, **Charles Fournier-Bocquet**, **René Roussel**, **Louis Blézy**, **André Tollet**, ainsi que plusieurs autres membres du Bureau sortant, que rejoindront tous leurs autres camarades de ce Bureau pour les séances suivantes. Il appelle donc: **Serge Combret**, **René Concasty**, **Michel Coppolani**, **Henriette Dubois**, **Roger Lapostolle**, **Fernand Leriche**, **Roger Lescuré**, **Louis Mouchet**, **Roger Ranoux**, **Claude Rochat**, **Raoul Vignettes**, **Lucien Volle**, **Jacques Weiller**.

Sont également proposés pour ce Bureau: **Camille Trébosch** (Libération Nationale P.T.T.), **Edouard Croisy** (Ain), **Léon Landini** (Carnagnotte-Liberte des F.T.P. - M.O.I.), **Jacqueline Riffaud** (Vienne), **Charles Carnac** (Morbihan), **Dr Georges Tilmann** (Var), **René Bordet** (Hauts-de-Seine), **Dr Pierre Fugain** (Isère), **Pierre Michaud** (Gironde), **Louis Calisti** (Corse), et évidemment des membres des Directions départementales de la Savoie: le Président **Gindrat**, le Secrétaire Général **Francesconi**, et du comité de Chambéry: le Président **Bertrand**. Il est également suggéré d'appeler auprès d'eux des animateurs de groupes d'« Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) »: **Jacques Varin** (Paris), **Christiane Tardif** (Essonne), **Simone Mariotte** (Saône-et-Loire), **Mireille Monier-Lotie** (Drôme), **Monique Jouanlanne** (Rhône), **Colette Gaidry** (Haute-Saône), **Martine Péters** (Isère), **Bruno Collin** (Aube), **Pierre Martin** (Côte-d'Armor), **Bernard Delaunay** (Corrèze), **Georges Feldmann** (Indre), **Jean-Paul Riffaut** (Paris).

Le Bureau approuve par de chaleureux applaudissements.

Raoul Vignettes appelle alors les principaux invités nationaux à prendre place à la tribune: **M. Pierre-Etienne Bisch** - Préfet de Savoie; **M. André Gilbertas** - Maire de Chambéry; **M. Michel Barnier** - Président du Conseil Général, ancien ministre; **Le Colonel Melin** - Délégué Militaire Départemental; **M. Hervé Gaymard** - Député, ancien ministre; **M. Guy Fischer** - Sénateur; **M. Patrice Berthault** - Directeur du service départemental de l'Office des Anciens Combattants; **Maurice Voutey** - représentant la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes; **Le Dr Morel** - représentant le Comité d'Action de la Résistance, organisme avec lequel nous avons des contacts permanents et procédons à des démarches communes; **Daniel Wojtkowiak** - Secrétaire National de la F.N.A.C.A.; **Darno Maffini** - Président de l'Union Fédérale des Groupements d'Anciens Engagés Volontaires et Résistants d'Origine Etrangère; **Narcisse Falguera** (président de l'Amicale des Guerrilleros Espagnols); **Marcel Grunberg** représentant la D.R.A.F.D. (Association des Anti-nazis Allemands qui combattirent dans les rangs de la Résistance Française); **Mario Pellegrino** - représen-

SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

UN MESSAGE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
PARIS, le 19 OCT. 1998

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre invitation le 25 octobre prochain au congrès national de l'ANACR à Chambéry.

Croyez que j'y ai été très sensible et que j'aurais aimé m'y rendre si un Conseil Européen, fixé depuis longtemps, ne m'appelait en Autriche à cette date.

Le message et l'esprit de la Résistance n'ont rien perdu de leur actualité. Bien au contraire, ils forment dans le trouble de notre époque de précieux repères de morale et d'action.

Le témoignage des anciens combattants de la Résistance, de ceux qui, aux heures sombres de notre histoire, ont avec le Général de GAULLE refusé la fatalité de la défaite et de l'abaissement, mérite d'être toujours entendu, relayé et médité.

C'est pourquoi je souhaite à vos travaux le succès et l'audience qu'ils méritent. Et je vous demande, d'être mon interprète auprès de vos compagnons de l'ANACR, pour leur dire mon estime et mon amitié.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement votre,

Jacques CHIRAC

Monsieur Robert CHAMBEIRON
Président de l'ANACR
16, rue Gustave Zédé
75016 PARIS

tant l'Association Nationale des Partisans Italiens; **René Prey** - représentant la Fédération Internationale des Résistants; et **Serge Wourgaft** - Président de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants.

Les invités de la Direction départementale étaient: **Mmes et MM. Roger Rinchet** - Sénateur; **Marcel Dupuis** - 1^{er} adjoint au Maire de Chambéry; **Alain Bouvier** - Conseiller Général; **Thierry Repentin** - Conseiller Général; **Roger Gaudet** - Conseiller Régional; **André Vaireto** - Conseiller Régional; **Simone Floersheim** - Présidente départementale de la F.N.D.I.R.P.; **Aimé Vaglio-Prete** - Président de l'U.F.A.C. départementale; **Louis Petraz** - Président du Comité d'Entente; **Lucien Lillaz** - vice-Président de l'A.N.P.I. du Val d'Aoste; **Pierre Dubois** - 3 fois lauréat du Concours National de la Résistance et de la Déportation; **Suzanne Pochon** - Présidente de l'A.S. Savoie;

Le Bureau sortant avait également souhaité inviter deux dames dont le Congrès fut particulièrement sensible à la présence: **Mme Béatrice Badie**, veuve du regretté Président **Vincent Badie**, **Mme Robert Vollet**, dont le nom évoque à tous le souvenir de l'un de nos secrétaires généraux, hélas prématurément disparu.

Ultérieurement, le Président **Robert Chambeiron** invitera également à la tribune, dès que son arrivée est signalée, **Mme Simone Gillot**, veuve du regretté **Auguste Gillot**, dernier membre du Conseil National de la Résistance, récemment décédé, et elle-même ancienne résistante. Au cours de la séance du 24 octobre, il y appellera également **M. Le Député de l'Isère Georges Colombier**, « Ami de la Résistance (A.N.A.C.R.) ».

Le colonel **Rol-Tanguy**, appelé à la présidence du Congrès sous de vifs applaudissements, délègue celle-ci au président **Robert Chambeiron**.

Celui-ci accueille alors **M. Jean-Pierre Masseret**, secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants.

Les travaux.

Déclarant ouvert ce Congrès, le Président **Robert Chambeiron** donne connaissance aux congressistes du message reçu de Monsieur Le Président de la République, message que nous publions ci-contre.

Puis, s'adressant à **M. Jean-Pierre Masseret**, qu'il accueille entre lui-même et le Président **Pierre Sudreau**, **Robert Chambeiron** annonce:

« Il appartient à **M. André Gilbertas**, Maire de Chambéry, de saluer le premier les congressistes, qu'il accueille en sa ville ». Ayant la veille commencé un exposé fort érudit de l'histoire de Chambéry devant les membres du Bureau National sortant qu'il accueillait chaleureusement en l'Hôtel de Ville, M. Le Maire émet profondément le Congrès en révélant que nous siégeons à l'emplacement d'une ancienne prison de l'O.V.R.A. puis de la Gestapo, où furent détenus des prisonniers dont deux avaient... 5 et 10 ans! Juste avant la Libération, 18 d'entre eux seront fusillés. (...) Le commandement local prévient alors la garnison allemande que si un seul des prisonniers est encore abattu les cent-vingts prisonniers allemands du maquis seront passés par les armes. Le soir, les captifs sont libérés.

Les derniers mots de M. Le Maire seront pour saluer la mémoire de l'inoubliable et inoublié sous-Préfet d'Albertville: **Jean Moulin**.

Robert Chambeiron remercie « M. le Maire »: « Nous avons trouvé auprès de la municipalité que vous dirigez des concours exceptionnels. M. le ministre **Louis Besson** a dit l'effort qui avait été fait par la municipalité de Chambéry, et, bien que je ne m'aventurerai pas à remercier personnellement toutes les personnes que nous avons mises à contribution en dehors de vous même... je voudrais cependant dire à votre adjoint **M. Dupuy** nos très vifs remerciements pour l'aide qu'il nous a apportée, ainsi qu'à **Mme Joly**... »

M. Michel Barnier, Président du Conseil Général, ancien Ministre, qui a également aidé à l'organisation du Congrès, pose la question: « A qui, à quoi doit-on résister aujourd'hui en France? A ceux qui ont tout oublié - ou qui n'ont rien oublié - et qui continuent aujourd'hui à développer

L'Accueil de M. le Ministre

Le Président **Chambeiron** souhaite la bienvenue à **M. Jean-Pierre Masseret**, exprimant bien entendu notre regret que son emploi du temps l'oblige à nous quitter trop rapidement, mais notant: « Nous sommes d'autant plus sensibles à votre présence que vous renouez avec une tradition qui avait été quelque peu négligée par certains de vos prédécesseurs, au moins - je le dis sans amertume, sans esprit polémique - à l'égard de notre association.

Dès votre arrivée au Ministère, vous avez manifesté votre volonté de dialogue... Je crois me souvenir que vous aviez écrit vous-même que « le formalisme imposé par le décret du 19 octobre 1989 conduisait à des situations aberrantes et injustes ».

Bien que nous soyons de très loin, au sein de la famille des anciens résistants, l'association la plus nombreuse... et sans doute la plus présente sur le terrain, nous ne prétendons à aucun monopole. Il n'y a pas chez nous de volonté hégémonique, ni de barons de la Résistance. Aussi avec les autres associations du monde combattant, nous sommes ouverts à la plus large coopération avec les Pouvoirs Publics...

Nous disons à la fois: que justice soit rendue aux anciens résistants, et que soit intensifié le combat pour la préservation de la mémoire, afin que les valeurs de la Résistance, c'est-à-dire celles de la République, soient un appel constant au civisme et à l'action des Français... »

La parole est alors donnée à **Charles Fournier-Bocquet**, secrétaire général sortant, pour la présentation verbale du rapport (cf. Page 3). M. Le Ministre répond (cf. Page 4), le Président remercie et une brève suspension des travaux est observée, pour que la direction raccompagne M. Le Ministre.

L'hommage aux disparus

La séance reprend par l'appel fait par **J. Weiller** des dirigeants nationaux décédés depuis le dernier congrès, appel suivi de la minute de recueillement dédiée à tous nos disparus et du poignant « Chant des Partisans ».

Interventions de premiers invités

Henri Bouvier, vice-président national de l'UFAC, qui devait la représenter étant tombé malade, le congrès l'excuse et lui adresse ses vœux de rétablissement.

Maurice Voutey au non de la FNDIRP, puis **Serge Wourgaft**, président de la FNAC s'adressent au congrès (voir page 5)

L'HOMMAGE AUX HÉROS DE LA RÉSISTANCE



A l'issue de la séance d'ouverture, dans la cour de l'Espace André-Malraux, sur les lieux mêmes où s'élevait une caserne où furent détenus et torturés de nombreux résistants, les congressistes, avant de se rendre au Monument aux morts en un long cortège à travers les rues de Chambéry, participèrent à une émouvante cérémonie lors de laquelle fut, en présence de **Simone Conan**, vice-présidente, dévoilée par deux déportés de Chambéry, **Simone Florsheim** et **Georges Melot**, une plaque portant ces mots:

« ICI, EN 1943 ET 1944, DE NOMBREUSES VICTIMES DU NAZISME FURENT INTERNÉES AVANT DE CONNAÎTRE LA DÉPORTATION OU LE PELOTON D'EXÉCUTION. PASSANT SOUVIENS-TOI ! »

La Musique du 22^e R.I. interpréta hymnes et sonneries



Par C. FOURNIER-BOCQUET

Le rapport du Bureau National sortant ayant été publié un peu plus de 3 semaines à l'avance, et tous les adhérents de l'A.N.A.C.R. et des « Amis » ayant pu en prendre connaissance avant le Congrès, il convenait de se limiter à une présentation verbale d'autant plus écourtée, sur le champ, que l'emploi du temps de M. le Ministre limitait le temps de parole du rapporteur, qui tint en sa première phrase à saluer la mémoire de celui qui d'habitude partageait avec lui cette tâche, le regretté Robert Vollet.

Un rappel de l'importance de la Résistance était nécessaire. Il est fait essentiellement autour de la déclaration du Général Marshall, le 19 mars 1946 : la Résistance « en retardant l'arrivée des renforts allemands, a assuré le succès de nos débarquements... Sans vos troupes du maquis, tout était compromis ». Maquis, groupes de villes, mouvements, réseaux, Insurrection nationale..., tous ont participé à ce succès. La trahison, qui avait régné grâce aux blindés allemands, fut balayée quand la Résistance, portée par une vague patriotique populaire, précipita les opérations alliées, notre Libération, la prise d'autorité du Gouvernement Provisoire de la République présidé par le Général de Gaulle, la dissolution de l'inutile A.M.G.O.T., la signature de de Lattre à Berlin, la Victoire, et imposa notre siège permanent au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. Le masochisme qui, tout au long du procès Papon, fut cultivé pour diluer les crimes de la collaboration dans une passivité populaire, fut un viol de l'Histoire. Mais le procès a fait la lumière sur les « crimes de bureau » : Juifs jetés au génocide, résistants, déportés, fusillés, martyrs de toutes opinions et conditions qu'évoquèrent trop peu les procès de ces dernières années... Papon est condamné, certes, mais pourquoi pas pour complicité d'assassinats ? Y aurait-il eu des crimes contre l'humanité sans assassinats ? Le chef de toute « l'Anti-France », Pétaïn, n'a-t-il pas sur la conscience la livraison des réfugiés anti-nazis et des Juifs, Montoire, les brigades et cours spéciales, la LVF, la Milice, l'ordre de tirer en Afrique du Nord sur les Alliés (1500 morts américains à Casablanca) et, déjà, l'assassinat de la République, le 10 juillet 1940, malgré le courage de 80 des parlementaires présents ? Pourquoi ce silence ? Parce que parmi les exécutés de ces ordres il y eut des centaines de Papon impunis... Les raisons en furent dites lors du procès. Nombre de criminels de bureau furent épargnés « pour garder à la France libérée des cadres compétents » !

Alors, une question : a-t-on fait beaucoup d'efforts pour chercher de tels cadres parmi les résistants, qui pourtant avaient dû et su se donner des chefs, faute d'un ralliement suffisant de « l'élite » d'avant 1940 ? (Le rapport cite des exemples de cadres négligés, voire écartés, et ce que nous sommes les seuls à rappeler : les résistants poursuivis, pour faits de Résistance et en divers cas condamnés et emprisonnés. Ils furent plus de mille...) La Résistance connut médisances, calomnies, provocations, diffamations, glorifications de ses assassins, sans être autorisée à les poursuivre. Il fallut attendre le 10 juin 1983 pour que la loi Robert Badinter lui permette. Or, la première loi d'amnistie de la collaboration datait, elle, de 1951. 32 ans plus tôt ! Encore convient-il de relever que, par exemple, pour obtenir réparation d'une agression contre son honneur de résistant, Robert Vollet dut lutter 6 ans, l'arrêt définitif n'étant d'ailleurs rendu qu'après son décès. La Ligue de l'Enseignement ne manquait pas de raisons quand, en 1973, elle rendit compte de l'un de nos colloques sous le titre : « Résistance, la mal-aimée ». Des pouvoirs, s'entend.

Les survivants de la collaboration, leurs disciples, les esprits non avertis qu'ils dupent, tentent de faire perdre la mémoire à ce pays... Nous voici face à un M. Le Pen, qui considère comme « un détail » le génocide juif, plaisante sur les fours crématoires, nie la réalité des chambres à gaz, professe racisme et xénophobie. Son secrétaire général, Gollnisch, déclare que « les résistants ont tué plus de Français à la Libération que d'Allemands pendant la guerre ». Plusieurs de leurs disciples sont même allés jusqu'à mettre à mort des

hommes dont la couleur de peau ne leur convenait pas.

Laisser faire déchaînerait les idéologies qui ont coûté des millions de victimes. Aussi, nous saluons le grand symbole de l'Isère, qui vit un rassemblement de 25000 personnes, avec élus de la majorité et de l'opposition, accueillant dans l'enthousiasme notre A.N.A.C.R., et d'un élan unanime désignant comme porte-parole unique son Président départemental. La filiation pétainiste et hitlérienne des profanateurs doit être inlassablement dénoncée, mais surtout expliquée, à la lumière de notre expérience. Rappelez-vous les premières manifestations des S.A. Les « nationaux » d'avant la guerre firent, dès juin 40, leur « révolution » dite « nationale », mais elle porta chemise brune et mains sanglantes. Alors, le philosophe Leconte-Sponville interpelle : « Allons-nous laisser l'idée de Nation au Front National ? ». Répondre que « nous n'avons pas de leçons à recevoir » serait une inacceptable défensive, car en la matière la Résistance a des leçons à donner.

La Nation française, aux origines très diverses, fit son unité, première en Europe, dans une puissante aspiration aux libertés, et à la dignité humaine. Les volontaires de Valmy criaient : « Vive la Nation ! ». Dans le monde entier, les combattants de la Liberté ont chanté la Marseillaise ; la France a donné asile à leurs persécutés, dont Vercors peignit le départ vers elle comme une « Marche à l'Etoile ». Quand elle fut jetée dans la servitude, le sentiment national la porta aux côtés de tous ses Alliés pour rendre son rang à la Nation de 1789. Nombre de ceux qui avaient cherché en France la Liberté ont donné leurs vies pour la lui rendre, comme ces soldats des armées de la Libération, venus surtout d'Afrique. Allons, la Résistance est bien prémunie contre le racisme, la xénophobie et l'imbécile nationalisme. Elle a pratiqué toutes les alliances de combat, elle aspire à toutes les alliances pour la Paix et pour la vie. Elle y sera efficace non pas en se mutilant, mais y engageant toutes ses forces... Ce n'est rien d'autre que le vœu du Général de Gaulle, exprimé le 3 novembre 1943, que, « dans un monde dont l'interdépendance est désormais la loi, chaque peuple puisse se développer suivant son génie propre et sans subir aucune oppression politique ni économique ».

A ce moment, nous dénonçons devant le congrès un scandale sans précédent. Alors que nous avions obtenu, par arrêts de la Cour d'Appel et de la Cour de Cassation, la condamnation de Jacques Isnori et François Lehideux pour apologie du condamné à mort Philippe Pétaïn, le 23 septembre, un organisme dit « Cour Européenne des Droits de l'Homme » a condamné... la France (!) à verser 100.000 F à leurs héritiers pour punir la justice française d'avoir porté atteinte à la liberté d'expression, en l'occurrence à la liberté d'exalter la trahison ! Cela au moment même où l'Assemblée européenne autorise la justice allemande à poursuivre Le Pen !... Le congrès sera évidemment d'accord pour s'insurger contre cette très grave tentative d'empêcher la France d'appliquer sa législation destinée à protéger le moral et la sécurité de la Nation, contre cette prétention de donner libre cours aux propages fascistes et pour soutenir la résistance que nous espérons du gouvernement français. Et aussi probablement pour dire que si c'était une Europe orientée de cette façon que l'on nous proposait, nous en préférons une autre...

Ces derniers jours, le souci de notre souveraineté nationale vient de s'exprimer officiellement, la notion de délégation de souveraineté étant opposée par la France à celle de capitulation devant des diktats étrangers et des intérêts privés. Nous nous en félicitons. Devant la mondialisation « imprégnée de guerre économique », notre précédent congrès aspira au relèvement de l'autorité de l'O.N.U., au châtiement des nouveaux criminels de guerre par des tribunaux placés sous son autorité (problème qui a depuis lors avancé), ainsi qu'à l'action en ce sens des organisations internationales d'anciens combattants (F.I.R., F.M.A.C., F.N.C.P.G. et C.E.A.C.) qui, voici peu d'années, donnèrent l'exemple.

L'Afrique, le Proche-Orient, l'Europe même, où pourtant un apaisement vient d'intervenir, prouvent que tout effort en ce sens relève de notre part de la plus stricte fidélité au vœu de nos fusillés en leurs dernières lettres : léguer aux enfants un monde en Paix, guéri de toutes les formes de

nationalisme, qui ressemblent tant au nazisme, à sa doctrine et à ses méthodes.

Tous les jours, une pluie d'informations sur des problèmes issus de la Seconde Guerre mondiale prouve l'actualité de nos luttes. Et, pour l'historien Jacques Le Goff, « la mémoire et l'Histoire ne doivent pas être un fardeau mais un tremplin ». Quel tremplin plus évident que la Résistance, qui porta le civisme à son sommet, en prouvant à tout citoyen qu'il peut « faire quelque chose » pour son pays ?...

Quel historien ne rêverait d'avoir à portée de main les témoins, les acteurs des plus grands mouvements de notre Histoire ? Or là, il reste des témoins. Le Professeur Le Goff, encore, a défini leur importance : « Il faut contrôler la mémoire... affectivement sélective, par l'historique qui... rectifie la mémoire tout en s'enrichissant de son impulsion ». C'est le B-A BA de la méthode, applicable également aux archives, dont il ne faut pas oublier que la plupart viennent évidemment de l'ennemi. Des centaines de rencontres entre résistants, lycéens et collégiens démontrent l'intérêt porté par nombre d'entre eux à la Résistance. Mais tous ont droit à la connaître... Nous nous félicitons que Mme Ségolène Royal ait prévu, pour chaque année, « une demi-journée consacrée à des débats sur le thème de la Résistance, de la Déportation... » Nous avons porté un grand intérêt au fait que M. Masseret crée des emplois-jeunes - dits « emplois-mémoire » - auprès de l'Office National. La décision est d'ailleurs encourageante quant au maintien des structures classiques du monde combattant, département ministériel et Office, qui semble préserver le « droit à réparation » contre la notion d'assistance, laquelle transformerait les pensions d'invalidité en aumônes. Mais ajoutons le vœu que les jeunes bénéficiant de ces emplois-mémoire soient bien informés sur le conflit qui fut en notre histoire récente le plus incontestable porteur de civisme, car d'autres événements pourraient être susceptibles de conduire à des dérapages. Ici le rapport expose la vérité sur notre proposition de Journée Nationale du 27 mai (voir pages centrales du présent numéro).

L'A.N.A.C.R. s'est préoccupée de la transmission de la Mémoire et de la Flamme de la Résistance. D'où la création des « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) », dont le nombre frôle actuellement les 9000. Ils viennent à nous parce qu'approuvant nos orientations et nos actions. Les comités agréent les adhésions, ce qui évite des intrusions étrangères à l'esprit de l'A.N.A.C.R. Des « groupes d'Amis », locaux et départementaux, décomptés à part de nos effectifs, existent dans 35 départements. Ils ont des délégués auprès des comités de l'A.N.A.C.R., eux-mêmes représentés auprès d'eux. 17 ont été à Châteauroux associés au Conseil National, sur lesquels 7 le furent par la suite au Bureau National, et le Bureau sortant propose que ceux qui seront associés au Conseil National par ce Congrès élisent eux-mêmes ceux de leurs qu'ils souhaitent associer au Bureau National. Des groupes d'Amis déposent des statuts, qui les légitiment aux yeux des collectivités publiques. La condition absolue est que ces statuts précisent l'appartenance du groupe à l'A.N.A.C.R.... Quant aux responsabilités des groupes, elles sont exercées par leurs délégués auprès des directions des comités et, au plan national, tout naturellement leur semble-t-il comme à nous, par ceux d'entre eux qu'ils vont associer au Bureau National de l'A.N.A.C.R.

Saluant l'émergence de jeunes historiens honnêtes, le rapport leur demande de nous permettre une mise en garde.

Depuis 54 ans, la Résistance a été exaltée en des cérémonies officielles... Mais cette reconnaissance collective a coexisté avec des modes aberrants de reconnaissance des services individuels. Consultez certes les dossiers agréés, mais également ceux des demandes rejetées. Vous y trouverez le stupide désir d'appartenir à la lutte clandestine des critères de 14 - 18, des discriminations partisans, les motivations méprisables de certains résistants auto-érigés en censeurs et voulant faire de la Résistance une si maigre élite, qu'ils prennent eux-mêmes figure de généraux sans troupes. C'est d'ailleurs dans ces parages-là que se trouvent les adversaires actuels des positions de l'A.N.A.C.R., du C.A.R., de l'U.F. de nombres d'amicales et de toute l'U.F.A.C. (Comparez donc les poids respectifs). Son-

gez de plus au nombre de résistants qui n'ont pas demandé à être reconnus, découragés par cette vérité que « le plus gros maquis de France fut le maquis de la procédure opposée aux résistants pour se faire reconnaître ». Rappelons-nous. Le travail mené « à chaud », dès l'automne 1944, dans les régions, fut jeté aux orties par l'annonce que seul compterait un certificat national, du ministère. Or, les régionaux étaient à cette en-tête. Beaucoup de leurs titulaires se crurent en règle. Hélas, les voici forcés au printemps 1951, les F.F.I., bien sûr mais aussi les « civils » - ressortissants de la catégorie R.I.F., dont le statut n'avait pas été publié et qui se trouverent forcés avant d'avoir été admis à présenter leurs demandes ! Et que dire du critère du 6 juin ? Croyait-on que le 6 juin cessèrent les combats, les déportations, les massacres ? Nombre de cartes C.V.R. ne furent difficilement obtenues qu'au moyen d'attestations visées par un liquidateur national. Et sur cette carte, le délai d'incitation créé par le législateur devint un délai de forclusion. 17 ans de lutte obtinrent l'abrogation par l'ancien maquisard André Bord. Disposition ubuesque : le titre de Combattant Volontaire de la Résistance ne donnait pourtant pas droit à celui de Combattant Volontaire 1939-45 ! La stupidité ne prit fin qu'avec M. Mxendaeu !

Le rapporteur de reprendre le détail, donné dans le rapport imprimé, d'autres mesures préjudiciables aux anciens résistants, seuls... Sous un prétexte administratif, le Conseil d'Etat annula les dispositions André Bord. Alors, en 1989, tous les groupes du Parlement votèrent la suppression de toute forclusion. Mais les textes d'application vinrent introduire la condition extravagante : que les demandeurs soient homologués par l'autorité militaire ou présentés par de tels homologués, ce qui n'est plus possible depuis 1951 et ne le fut jamais pour les résistants « civils » (la R.I.F.) ! Vercors, pas résistant ? Les journaux clandestins, les Comités de Libération, le C.N.R., pas résistants ? Cette condition ne mérite qu'un sort : être annulée. On nous prête la thèse que toute demande doit recevoir satisfaction. Mensonges ! Nous demandons inlassablement le maintien de tous les moyens de contrôle, le retour à la situation de juin 1976, et nous ajoutons même : la remise en fonction de la Commission de révision des titres créée par le Général de Gaulle.

Au cours de sa campagne électorale, M. le Premier ministre s'est engagé « à lever toute forclusion pour les Volontaires de la Résistance », conformément à la proposition de loi déposée par son groupe. M. le Président de la République l'avait déjà fait en 1996, après avoir comme premier ministre signé les décisions André Bord 20 ans plus tôt. M. le secrétaire d'Etat, dont le directeur de cabinet a démontré sous la législature précédente que la Résistance a été « sous-reconnue », a voulu commencer par résoudre « des situations aberrantes », par l'examen de dossiers particulièrement probants. Nous n'allions certes pas refuser. Mais nous ne saurions vraiment nous dire satisfaits par les premiers examens. Depuis la loi du 31 mars 1919, depuis 80 ans, une seule catégorie d'anciens combattants fut frappée par des forclusions sur sa reconnaissance et la demeure : celle des résistants. M. le Ministre avait demandé à notre adhérent Edouard Lejeune, au Sénat, « quelques mois » pour tenir la parole de M. Jospin. Le Congrès lui demandera, comme l'a fait l'U.F.A.C., de reprendre les dispositions d'André Bord. Certes, peu de résistants sont encore touchés - mais n'en resterait-il plus qu'un seul, voire même aucun, demeurerait un principe que nous lui disons avec le respect qu'il sait, avec gravité et sans élever la voix : nous n'accepterons jamais que la République continue de brimer par priorité et en exclusivité ceux qui l'ont rétablie.

En conclusion le rapport pose et développe une question : Sans la Résistance, où serait-elle, la République ? Et de définir notre volonté de nous regrouper et d'agir dans le plus grand pluralisme, ne cherchant entre nous que le dénominateur commun qui permet des actions unanimes. Est rappelée la très belle formule du Général Chaban-Delmas, adhérent de l'A.N.A.C.R. : « Dans la Résistance, j'ai contracté des amitiés avec des hommes dont tout me séparait, sauf l'essentiel. » Et sont repris les exemples d'union cités dans le rapport imprimé. « C'était cela, la Résistance. C'est de là que vient le vœu final du C.N.R. et le vœu final de l'A.N.A.C.R. : qu'une telle union soit « un exemple et un stimulant pour tout le peuple de France ».



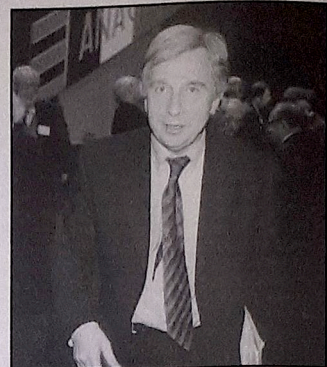
CHAMBERY 23-24-25 OCTOBRE 1998 CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

LA SÉANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

M. JEAN-PIERRE MASSERET

Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de guerre

s'adresse au congrès :



M. Jean-Pierre Masseret.

« Si j'ai la chance de vivre dans une démocratie pluraliste, dans un pays de liberté, c'est parce que vous avez eu les uns, les uns et les autres des engagements dans un moment extraordinairement difficile: vous avez résisté, comme le Général de Gaulle, comme Jean Moulin à Chartres, comme les 80 Parlementaires qui, le 10 juillet 1940, refusèrent les pleins pouvoirs à Laval et à Pétain. Au mépris des risques pour votre vie personnelle, vous avez permis à la France, notamment par sa présence à Berlin le 8 mai 1945 en la personne du Général de Lattre, de reprendre sa place dans une Europe libérée de la barbarie nazie. La France a retrouvé son message universel, celui que représentent les valeurs de la République. Je voulais donc vous saluer au nom du gouvernement et de toute la France, vous témoigner de la reconnaissance qui vous est due, notant notre volonté de porter témoignage des valeurs que nous avons défendues, qui doivent encore inspirer l'ensemble de la Nation Française, ses gouvernements... »

Nous condamnons ensemble celles et ceux qui nient l'histoire, qui en veulent la révision, qui refusent la dignité égale de l'homme quelles que soient sa race, sa religion, ses convictions. Il est dommage que l'appellation « Front National » dévoie une appellation qui eut son heure de gloire dans la Résistance. Il ne faut pas l'accepter. Il faut trouver les mots justes, les actions pertinentes, pour que l'opinion publique elle-même ne soit pas dévoyée par des valeurs qui ne sont les vôtres, qui ne sont pas les nôtres, qui ne sont pas celles de la France ». M. Le Ministre expose que l'un de ses objectifs essentiels est de transmettre "cette mémoire, cette exemplarité que vous représentez... pour être utile à la constitution de la citoyenneté des jeunes générations... Nous avons à leur transmettre le bloc de valeurs à partir duquel on peut construire une société pour vivre ensemble, où sont respectés les droits de chacun, la dignité de tous. Nous aurons aussi à leur expliquer qu'une société ne peut fonctionner que dans un juste équilibre des droits et des devoirs. A partir du 1^{er} janvier 1999, seront créés les emplois-jeunes - emplois de mémoire - récemment annoncés. Il s'agira à la fois d'aider au collationnement de la mémoire vivante, de la mettre à la disposition des enseignants, des chercheurs, des historiens et de contribuer à la prise d'initiatives en direction de la jeunesse, pour lui faire partager votre amour des valeurs de la République Française. Les épreuves subies par la France depuis 1914-1918 nous ont amenés à travailler à la construction de la Paix.

M. Le Secrétaire d'Etat passe ensuite à l'évocation de deux problèmes posés par notre association.

1. « La forclusion, le décret du mois de mai 1989. Il ne s'agit pas d'une vraie forclusion, dans la mesure où depuis 1989 nous avons délivré 2450 cartes de C.V.R.; donc ce n'est pas une authentique et juridique forclusion. Néanmoins, j'ai compris le message, au point que personnellement j'ai pris une disposition par voie de circulaire donnant mandat aux préfets de ne jamais fermer un dossier au prétexte qu'il ne répondait pas aux exigences du formalisme administratif... Alors il y eut peu d'enquêtes. 25 ont abouti positivement; à peu près la moitié. La moitié a été refusée, et parmi les refus, fort heureusement, on a pu observer que certaines personnes n'hésitaient pas à demander une carte de C.V.R. alors qu'elles avaient été condamnées pour collaboration... Mais je suis tout à fait disposé à accueillir une délégation au Ministère, pour qu'ensemble nous puissions mettre le cas échéant un dispositif en place qui nous permette d'attribuer la carte de C.V.R. à toute personne qui a la mérite, et exclure des dossiers examinés toute personne qui ne mérite pas cette carte de C.V.R. Quand je suis arrivé, j'ai trouvé en place un dispositif; je n'ai pas cru devoir le chambouler et, vis-à-vis de la seconde Guerre mondiale, de cette période, j'ai beaucoup de réserve, puisqu'on le sait, moi, je suis né le 23 août 1944... J'ai considéré que ceux et celles qui avaient des responsabilités à ce moment là devaient en savoir davantage que moi. Mais, je ne voudrais pas laisser penser ou accréditer l'idée que nous puissions faire un sort particulier et négatif dans la République Française aux hommes et aux femmes qui ont été engagés dans la Résistance. Je sais, M. le secrétaire général, la différence entre les F.F.L., les F.F.I. et les réseaux inté-

rieurs... Il est vraisemblable que tout n'ait pas été effectivement recensé, authentifié, et que l'on puisse être confronté à des anomalies. Donc, je ne suis pas opposé à la recherche d'un système équilibré (1) qui permettra d'assurer que toute personne qui mérite la carte de C.V.R. puisse l'obtenir... »

2. Maintenant, je veux revenir sur une ou deux questions de principe. Le 27 mai, date commémorative de la Résistance? C'est vrai que je suis sollicité notamment par les parlementaires ou des présidents d'associations qui m'interrogent sur ce sujet. On peut se mettre d'accord sur l'expression et le contenu. Le nombre de dates, mais j'ai bien compris que tel n'était pas votre objectif, reste pour moi une question. Mais, si vous êtes capable de la trancher avec d'autres, moi je suis preneur de solutions, je n'ai pas d'idée à priori. Mais, je voudrais pas - c'est une opinion personnelle, donc intellectuelle, d'ordre non historique, parce que je ne le suis pas - qu'à travers une initiative de ce type, nous puissions laisser penser à la France que la Résistance a débuté le 27 mai 1943. La Résistance n'a pas commencé le 27 mai 1943, quelle qu'elle soit l'importance de la réunion et de la première réunion du Conseil National de la Résistance, et ce n'est pas moi qui dirai le contraire, puisque je sais comme d'autres, pour l'avoir appris à l'école et l'avoir vécu également comme citoyen, que le Conseil National de la Résistance a eu un apport considérable dans notre pays, qu'il a inspiré non seulement la Résistance, mais les actions de redressement à l'issue de la guerre, que ce Conseil National de la Résistance a inspiré le préambule de la Constitution d'octobre 1946 et le préambule de la Constitution d'octobre 1958 qui fait référence à celui de 1946, et que c'est un élément constitutif de ce qu'on appelle en droit public le bloc de constitutionnalité qui a encore aujourd'hui son effet. S'il s'agit de faire un exposé, dans les écoles, dans l'opinion publique, sur la Résistance, là il faut en effet que nous en discutons, dès lors qu'on aura rétabli le fil de l'Histoire, qui commença en 39, qui intégrera juin 40, et le 18 juin 40 qui est un acte objectif de la Résistance à l'ennemi, complété par l'organisation, des réseaux que vous avez bâtis, pas à pas, à partir de 40 pour aboutir à une vraie organisation puissante. Et grâce à vous en effet, cela a été souligné, le Général de Gaulle a eu davantage de force dans ses négociations avec les Etats-Unis ou avec Churchill parce que, à côté de la Résistance extérieure, il y avait la Résistance intérieure que vous personnifiez, que vous avez faite... Donc, s'il s'agit de donner un éclairage sur toute cette période, je ne suis pas fermé à cette discussion. Toute initiative en direction de la jeunesse qui permettra d'enseigner à la jeunesse, l'histoire de cette Résistance au fascisme, à la barbarie nazie, tout ce qui contribuera à la constitution de la citoyenneté responsable, à mon accord, parce que je partage en effet cette préoccupation avec vous.

3. Mais, je vais terminer maintenant sur les instruments qui gèrent la spécificité du monde combattant français, à savoir l'Office National des Anciens Combattants et un département ministériel. Sur l'Office National des Anciens Combattants, vous le savez probablement, contrairement à mes prédécesseurs, j'ai affirmé la volonté politique claire de maintenir cette structure, et notamment de la maintenir dans chacun des départements français, parce qu'elle représente un service de proximité; et par conséquent de lui donner les moyens appropriés pour être un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide au bénéfice du monde combattant qui viendra y chercher ses droits, mais également ses droits de citoyen dans le maquis administratif français. Et je rétablirai en 1999 l'ensemble des crédits sociaux au niveau où ils étaient en 97 car, en 1998, vous le savez, je vous avais privés dans les départements d'une part de ces crédits sociaux pour aider les anciens combattants pensionnaires de nos maisons de retraite, qui n'avaient pas assez d'argent à la fin du mois. Mais au moment où j'affirmais une vraie volonté politique de développement de l'O.N.A.C.R., je prenais une mesure qui restait dans le domaine des crédits sociaux mais que vous pouviez interpréter comme négative. Alors le télescopage d'une bonne nouvelle et d'une mauvaise nouvelle ne faisant jamais une bonne nouvelle, j'ai tiré les conséquences et les leçons de cette situation. Donc, l'O.N.A.C.R. vivra, selon le texte d'orientation que son Conseil d'Administration, sur ma proposition, a voté au mois de juin 1998. (Il faudra qu'on porte un

regard sur la situation de nos maisons de retraite, parce que l'on y offre des prestations inférieures à la moyenne à des prix supérieurs à la moyenne, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés; mais il faudra que nous avançons avec suffisamment de prudence et de clairvoyance sur le sujet).

S'agissant du département ministériel des anciens combattants lui-même, je vous livre quelques éléments de réflexion, qui ont nourri ma propre réflexion et la proposition que j'ai été conduit à faire. Première constatation, j'ai pris en compte le fait que vous refusiez l'absorption par le Ministère des Affaires Sociales, considérant à juste titre que vos titres et vos droits n'ont leur origine ni dans le Code de Sécurité Sociale, ni dans le Code du Travail, mais dans le service fait au bénéfice de la France et de la Nation. C'est donc d'une autre essence que le Code du Travail ou le Code de la Sécurité Sociale. Le travail de l'administration du monde combattant est apporté par les pensionnés et par eux seuls pour l'essentiel. Or le nombre de pensionnés est touché par la loi biologique, inévitablement. Il y a un effacement de la charge de travail, donc nécessité de toute façon de prendre en compte cette réalité, parce que nous perdons des emplois chaque année et nous continuerons à en perdre; non pas qu'on licencie les personnels, mais on ne remplace pas ceux qui partent à la retraite. Dans la gestion budgétaire, on adapte les moyens et la charge de travail. Donc la question que vous devriez vous poser - en tout cas c'est, celle que je me suis posée, puisque je considère que la fonction politique c'est non seulement la gestion du quotidien mais l'organisation, la préparation et la maîtrise de l'avenir - est: que convient-il de faire? Et mon souci est double: trouver la réponse pour que, dans les 20 ans qui viennent, la gestion des intérêts moraux et matériels du monde combattant soit assurée - je veux dire: jusqu'au dernier ancien combattant le cas échéant. Vous pouvez être rassurés sur un point: le droit à réparation, personne n'y portera atteinte. Vous n'imaginez pas un instant un parti politique démocratique aujourd'hui, ou un candidat à la présidence de la République affronter le monde combattant sur cette question. Votre poids électoral vous met à l'abri de toute mauvaise surprise. Donc, il s'agit de trouver une structure qui puisse assurer dans les meilleures conditions possibles la gestion des intérêts moraux et matériels du monde combattant, et se préoccuper de ce travail de mémoire, de citoyenneté, autour des valeurs de la République, à partir de l'exemplarité que vous représentez. Si le département ministériel du monde combattant n'est qu'un Ministère des Pensions, alors je vous donne tout de suite l'évolution. On deviendra, vous deviendrez, puisque moi je ne suis que de passage, (vous serez là encore, moi je n'y serai plus, cela est une certitude), une « Délégation générale aux anciens combat-

tants »; et c'est Bercy qui prendra le pouvoir de ce dispositif. C'est à vous par conséquent de prendre la responsabilité de l'évolution. Je vous fais donc une proposition: puisqu'on veut éviter la Délégation générale aux anciens combattants, puisqu'on veut éviter l'absorption par le Ministère des Affaires Sociales, (qui a toutes les compétences requises pour gérer l'appareillage, les soins médicaux gratuits et autres), que reste-t-il? Trouver une niche d'accueil dans le Ministère de la Défense Nationale. A quelles conditions? Le maintien d'un homme politique ou d'une femme politique, membre du gouvernement, ayant la charge du dossier anciens combattants. Aujourd'hui je m'appelle Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants. Si demain je m'appelle (ou un autre s'appelle) Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des anciens combattants, du lien armée-nation, d'une journée d'appel à la défense et de la citoyenneté, si on garantit le droit à réparation, un budget autonome présenté par ce secrétaire d'Etat devant l'Assemblée Nationale ou devant le Sénat, un cabinet ministériel auquel sont rattachés l'O.N.A.C.R., l'Institut National des Invalides, les directions interdépartementales, s'il existe une direction des statuts, des pensions et une direction de la mémoire, de l'instruction, du lien armée-nation, je crois que vous aurez alors entre les mains les instruments utiles, vous permettant à la fois de maintenir vos droits, vos intérêts moraux et matériels, et de mener le combat de mémoire autour des valeurs de la République que vous représentez. Donc, Mesdames et Messieurs, nous avons les mêmes préoccupations, celle de la mémoire et de l'exemplarité de l'engagement du monde combattant au service des valeurs de République Française. Et je sais qu'au-delà de nos différences, parfois au-delà de certaines oppositions sur tel ou tel sujet, sur ces objectifs-là nous serons toujours ensemble parce que ce sont les exigences de la République, nous serons toujours d'accord pour dire que ce pays porte les valeurs universelles de sa devise - la Liberté, l'Egalité, la Fraternité -, cette devise pour laquelle vous êtes engagés au service de la France.

(1) N.B. L'A.N.A.C.R. ne propose que la reprise des dispositions qui étaient en application en 1976.

REMERCIEMENTS DE ROBERT CHAMBEIRON

Je me suis félicité de la franchise du Ministre. Je lui avais dit que notre congrès était un rassemblement de gens responsables... Peut-être avez-vous été déçu lorsque vous avez dit en parlant du décret de mai 89 et des forclusions, « vous allez me siffler ». On ne vous a pas sifflé, on vous a accueilli au contraire avec respect... Vous faites des propositions que nous pouvons accepter en ce qui concerne la rencontre, parce que je crois que, dans ce contentieux, on peut, entre gens de bonne volonté... trouver des solutions. Je voudrais dire simplement deux choses. Vous avez évoqué le cas d'une demande de carte de Combattant Volontaire de la Résistance concernant un type qui aurait été collaborateur. Je dois vous dire que chez nous, ça ne peut pas exister, parce que les attestations qui sont délivrées par les gens de l'A.N.A.C.R. n'auraient jamais laissé passer une telle chose. Ce n'est pas de notre côté qu'il faut regarder. Enfin, une dernière chose sur le 27 mai. Je crois que vous avez avancé vers nos positions, puisque vous avez dit vous-même que l'on pouvait discuter. L'adoption d'une journée évocatrice de la Résistance - non fériée, pas chômée - ne pourrait laisser croire que la Résistance n'a commencé qu'en 1943... La Résistance n'était pas « la » Résistance avant 43, c'étaient « des » Résistances. Il n'y avait pas d'organisation commune, il n'y avait pas beaucoup de rapports avec Londres, il n'y avait pas de rapport entre nous. Mais, j'étais à la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, et je peux vous dire que si nous avons réussi à unifier la Résistance, c'est bien parce que la Résistance existait

déjà; il n'y a pas de mariage sans conjoints. Il ne s'agit pas d'abandonner des références historiques, il s'agit d'évoquer auprès des jeunes un phénomène qui a été original, extraordinaire par rapport à d'autres pays, c'est-à-dire l'Union de toutes les forces de la Résistance pour préparer la Libération et la restauration des libertés publiques.

LE PLURALISME DE L'A.N.A.C.R.

Liste des mouvements et réseaux dont étaient issus les délégués au Congrès: Conseil National de la Résistance. Armée Secrète, F.T.P.F., F.N.J. - F.U.J.P., F.N., O.S., R.I.F., B.O.A., Combat, F.F.I., C.F.L., O.C.M., M.U.R., U.J.R.E., (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), Maquis Bernard, Foch, MLN, FFL, FTP-MOI, FN Universitaire, ORA, Libé Nord, Guerilleros-Espagnols, Groupes Vény, OSS, ANPI-Aoste, Valmy, FFI-Patrice, NAP, MNPNGD, Ceux de la Libération, Résistance-Fer, Libération-PTT, Buckmaster, Gallia, Goëlette, Coty, Maquis Breton, Commando M, Groupe autonome de sabotage, groupe "Le Docteur", Brigade Fabien, Soleil Dordogne, Maquis Camille, Voix du Nord, P.A.G.E., Brigade Alsace-Lorraine, Réseau Ver-cin, V.P.O., National Maquis, Groupe Montagne Noire, Comités de Libération.

Maurice VOUTEY

(FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES ET INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES)

« La F.N.D.I.R.P. m'a fait l'honneur de me confier la charge de saluer votre assemblée et de lui apporter l'assurance de notre volonté de travailler, comme nous l'avons toujours fait, de concert avec l'A.N.A.C.R. »

Cela pouvait fort bien aller sans dire, tant nous avons l'habitude de travailler ensemble et en parfaite harmonie !

Comme la F.N.D.I.R.P., l'A.N.A.C.R. a les soucis qu'impliquent, pour une association, l'âge moyen croissant de ses adhérents et l'inéluctable amenuisement de ses effectifs.

Cela est d'autant plus préoccupant que, l'une comme l'autre, l'A.N.A.C.R. comme la F.N.D.I.R.P., ont parfaitement conscience qu'elles sont porteuses d'une mémoire d'anciens combattants et de victimes de guerre qui n'est pas une mémoire d'anciens combattants au sens péjoratif que parfois l'on donne à cette expression, une mémoire qui s'est enfoncée dans le passé. Mais que, l'une comme l'autre, nos deux associations sont porteuses d'une mémoire pour l'avenir. Une mémoire dont plus que jamais, nous savons qu'elle constitue un exemple. L'une comme l'autre, l'A.N.A.C.R. comme la F.N.D.I.R.P., sont donc confrontées à ce problème de sauvegarde et de transmission de la

mémoire de la Résistance et de la Déportation. L'une comme l'autre, chacune en ce qui la concerne, ont engagé les actions qui s'imposent pour répondre à cette impérieuse nécessité et je sais que, comme la F.N.D.I.R.P., l'A.N.A.C.R. a le souci du maintien de notre Ministère de tutelle pour en faire aussi, mais pas seulement un Ministère de la mémoire historique et de la mémoire citoyenne.

L'une comme l'autre, nos deux associations sont bien décidées à ne pas rester inactives au bord de la route tandis que, sous le couvert d'une dénomination volée à la Résistance, se regroupent les ennemis de la République et de la démocratie et qu'ils reçoivent l'aide de honteuses complaisances...

Notre passé commun nous interdit de baisser les bras. Laisser faire et même simplement laisser dire serait trahir ! Nous sommes condamnés à continuer et nous continuerons ! Laisser s'appliquer un tel jugement serait trahir.

Mes camarades, vos deuils sont nos deuils, vos difficultés sont nos difficultés, vos luttes sont nos luttes, votre volonté est notre volonté, vos espoirs sont nos espoirs. Au nom de la F.N.D.I.R.P., je souhaite un éclatant succès à vos assises nationales.

René PREY

(VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA RÉSISTANCE)

Représentant le président Alix Lhote, souffrant, René Prey estime d'entrée : « la F.I.R. et l'A.N.A.C.R. marchent du même pas depuis un demi-siècle ». Et de rappeler la succession des actions menées depuis l'appel de Rome lancé en 1971 par les grandes organisations internationales de résistants, combattants et victimes de guerre, jusqu'au concours apporté par l'ensemble de celles-ci à la mise en place de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui ouvrit la voie à la réduction des armements notamment nucléaires, à la sécurité, à l'entente entre les peuples.

René Prey salue les responsables de l'A.N.A.C.R. qu'il a connus dans les luttes de la F.I.R. : Robert Vollet rapporteur de Conférences Européennes et Mondiales, Lucien Volle rédacteur de la revue, aujourd'hui Louis Mouchet.

Présentant les dangers actuels, stigmatisant notamment le politicien russe Jirnovski, pour qui il est nécessaire que la Russie « s'étende vers le sud, jusqu'à l'Océan Indien », constatant que l'état d'alerte doit être permanent dans beaucoup de pays, il se félicite des procès de Barbie, Touvier et Papon, de même que de la levée de l'immunité parlementaire européenne de J.M. Le Pen et des pour-

suites intentées contre lui par un tribunal allemand. Autre satisfaction : la constitution de la Cour Pénale Internationale, même si nous émettons de grandes réserves sur son déficit originel. « Unir, agir, ce fut de tout temps la ligne de conduite de la F.I.R. Elle n'a pas changé, mais la composition de la F.I.R., elle, a changé... » Sous la pression des peuples (je cite Alix Lhote au congrès de la F.I.R. en 1991) s'est exprimée une irrésistible aspiration à la liberté, à la démocratie, au respect des droits de l'homme. La F.I.R. fut frappée de plein fouet par la succession de ces événements. En effet, ont été en éclats à l'Est de l'Europe la plupart des associations qui n'existaient que par la grâce des pouvoirs politiques en place, sans vie démocratique, discriminations et exclusions y étant pratique courante. Sur leurs décombres, de nouvelles associations se sont constituées, en dehors de celles que nous connaissions, souvent en opposition avec elles. Une assemblée générale, le 13 décembre à Vienne, fera le point.

Et de citer pour finir Jorge Semprun : « Je ne suis pas un ancien combattant, mais un combattant, un combattant du futur ». Je ne vois ici que des combattants ! C'est ce qui fait la force de l'A.N.A.C.R. »

Marcel GRUNBERG

(ASSOCIATION DES RESISTANTS ALLEMANDS EN FRANCE - DRAFD)

Marcel Grunberg représente au congrès le DRAFD, c'est-à-dire l'Association des Allemands qui combattirent dans les rangs de la Résistance Française et du mouvement « Allemagne libre ».

Ancien du bataillon Carmagnole-Liberté, il relève d'abord avec soulagement : « que les néo-nazis de tout crin n'ont pu franchir le seuil qui leur aurait permis de siéger au Bundestag... Il n'en demeure pas moins que nous n'avons aucune raison de baisser les bras et de relâcher notre vigilance... » L'une des raisons est « la situation économique désastreuse notamment sur le territoire de ce qui fut la République démocratique allemande, où des régions entières sont désindustrialisées, les gens n'y trouvant pratiquement pas le moindre travail. C'est sur ce terrain favorable aux séducteurs démagogues que s'épanouissent les plantes empoisonnées du nationalisme, de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme. »

Dénouant avec vigueur les hooligans

qui se sont déchaînés en France lors de la coupe de monde de football, il se réjouit qu'en Allemagne ait eu lieu « un large mouvement de solidarité envers la victime de ces émeutes des S.A. et S.S. »

Trop souvent en Allemagne les tribunaux infirment les interdictions de manifestations néo-nazies prononcées par les municipalités. Et « Il ne se passe pratiquement pas de jour où des skinheads... n'attaquent et ne blessent souvent - voire même ne tuent - des immigrés ou n'incendient des foyers de réfugiés ». De semblables manifestations sont également relevées dans la Bundeswehr. « L'exposition sur les crimes de la Wehrmacht montre que les vieux démons n'attendent souvent que l'occasion de repaître au grand jour. »

Ayant dit ses espoirs, notre camarade conclut : « Soyez assurés que... nous sommes avec vous dans les efforts pour faire de l'Europe ce continent de paix et d'amitié entre toutes ses nations que nous appelons de nos vœux... »

Mario PELLEGRINO

(ASSOCIATION NATIONALE DES PARTISANS ITALIENS)

L'Association Nationale des Partisans Italiens (A.N.P.I.), son Président National Arrigo Boldrini et son Conseil d'Administration avaient délégué au congrès pour les représenter Mario Pellegrino. Celui-ci déclara notamment : « Permettez-moi de rendre un hommage solennel aux femmes et aux hommes de la Résistance Française et de la Résistance italienne qui durant la période de l'oppression nazie-fasciste surent s'unir pour ensemble combattre les régimes d'oppressions. »

Je voudrais ainsi rendre solennellement hommage à notre héros commun Jean Lippmann (Capitaine Lorrain), fusillé à Eux (Basses - Alpes) le 30 juillet

1944 avec l'Italien Pasquale Ruggero, lequel avait déjà été passé par les armes à la ferme Laval, commune de Lambuisse (Basses-Alpes), le 6 avril 1944, et laissé pour mort après avoir reçu une balle dans la nuque. Rendons hommage aussi à Duccio Galimberti qui signa les accords Franco - Italiens et qui eut le même sort : le 4 janvier 1944 il fut fusillé au bord d'une route de campagne près de Coni. »

Ses derniers mots furent pour inviter les Amis de l'A.N.A.C.R. de l'A.N.P.I. à poursuivre sur la voie tracée, « à sauvegarder les libertés, la solidarité et la paix entre les peuples... »

Serge WOURGAFT

(PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS)

Ayant salué ce puissant congrès, et rappelé la participation de Robert Vollet, pendant plusieurs années, aux activités de la F.M.A.C., le président de celle-ci évoque le colloque organisé à la mémoire du professeur René Cassin, colloque qui mit en relief à la fois l'actualité des principes qu'il a défendus et le nombre de problèmes nouveaux auxquels ces principes doivent s'appliquer.

Le recours aux armes devient fréquent, on constate un certain « romantisme de la lutte armée », un abus du terme « Résistance », la lutte armée contre l'oppression, principe fondamental, n'étant pas justifiée dans des systèmes démocratiques. En permanence devrait s'imposer la nécessité du « couple » respect des droits et respect des devoirs.

Dans la situation présente, l'action de la F.M.A.C. se porte sur trois points essentiels, à savoir :

- prévention : agir sur les causes des conflits ; enseigner l'importance du respect des principes de la Charte des Nations Unies ; « Il n'y a pas de droits de l'homme sans paix, mais pas de paix sans droits de l'homme ».

D'où notamment notre action

constante pour le désarmement et contre le commerce des armes.

D'où notre vœu de dialogue entre les parties ou pays en danger de conflit, et nous soutenons l'action des Nations-Unies pour l'application des principes de la Charte de l'ONU.

- Solution pacifique : le dialogue dans le même sens que pour la prévention notamment des conflits internes, la recherche de solutions concertées, la reconversion des soldats démobilisés, la promotion du respect des droits de l'homme...

- Remèdes aux conséquences : amélioration de la législation, réadaptation des victimes (y compris au plan psychologique) et des combattants, en particulier des « enfants-soldats », ainsi qu'actuellement lutte intensive contre les mines antipersonnel.

La F.M.A.C. soutient très activement l'évolution vers les possibilités d'actions d'instances juridiques internationales créées par l'O.N.U. et placées sous sa responsabilité, notamment une cour pénale internationale.

En conclusion, Serge Wourgaft se félicite de la participation active et permanente de l'A.N.A.C.R. à toutes ces activités.

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

(MESSAGE)

Mon Conseil National siégeant en même temps que notre congrès, l'A.R.A.C. ne pouvait se faire représenter à Chambéry. Du message de solidarité et de fraternité de l'A.R.A.C., signé par son président, Georges Doussin, et reçu par l'A.N.A.C.R., nous tenons à relever ces phrases :

« En cette période où les raisons de crainte pour l'avenir de la France, de l'Europe et du monde sont aussi nombreuses et importantes que les raisons d'espoir, nous savons combien vous participez à l'organisation de la vigilance en face de tous ceux qui tentent de réhabiliter le fascisme et de réinstaurer une idéologie et une politique faites de xéno-

phobie, de racisme, de culte de la force et de la violence, et de haine de tout ce qui s'inspire des idéaux de la République Française : liberté, égalité, fraternité... »

Nous voulons également vous exprimer notre totale solidarité avec les efforts que vous faites en direction de la jeunesse pour transmettre la mémoire dont vous êtes dépositaires et qui doit éclairer l'analyse et les orientations des jeunes générations. »

Le message se terminait par le vœu que l'A.N.A.C.R. continue « à jouer son rôle parmi les Anciens Combattants et dans la Nation avec toute l'autorité et l'efficacité qui lui confère le passé héroïque de ses membres. »

Oleg OVZEROV

(ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS RUSSES DANS LA RESISTANCE FRANCAISE)

(MESSAGE)

Dans l'impossibilité de venir participer à ce Congrès, l'Association des Anciens Combattants Russes dans la Résistance Française, « Combattants Volontaires », nous adressa sous la signature de son Président, Oleg Ozerov, un message ainsi conçu : « Sachez, chers amis et frères d'armes dans le combat commun pour la liberté, que nous sommes en pensée à

vos côtés... Nous vous souhaitons... le plus grand succès dans votre noble action de défense et de promotion de l'esprit de la Résistance, des idéaux du C.N.R. »

Avec vous, nous proclamons comme devise : MEMOIRE ET FIDELITE, DETERMINATION ET CERTITUDE.

Vive notre AMITIE ! Vive l'A.N.A.C.R. !



CHAMBERY
23-24-25
OCTOBRE 1998
**CONGRES
NATIONAL
DE L'ANACR**

LA REPRISE DU FLAMBEAU

Roger Faure, Président départemental de l'ANACR des Alpes-Maritimes et membre du Bureau national, avait préparé une intervention consacrée aux « Amis » qu'il n'a pas pu faute de temps prononcer, nous en publions ci-dessous de larges extraits :

« Transmettre la flamme de la Résistance, où la reprise du flambeau par les « Amis de la Résistance », c'est la même démarche (...). l'objectif est bien de confier à de nouvelles forces le message historique, de pérenniser le combat de l'ANACR après la disparition des générations de la Résistance nationale.

La modification inévitable du rapport entre le nombre « d'Amis », et celui des adhérents, entraînera alors des inflexions dans l'activité des groupes et des comités de notre ANACR, mais, dans l'immédiat, il nous faut faire un bout de chemin ensemble, car nous désirons transmettre la mémoire pour fertiliser l'avenir. C'est pour notre jeunesse une raison d'espérer et de lutter, après avoir compris que la Résistance fut une haute manifestation de civisme.

Dans notre département des Alpes-Maritimes, où nous comptons actuellement 198 « Amis » sur un effectif de 580 adhérents, très inégalement répartis dans nos comités locaux, nous pensons qu'un des premiers aspects de l'action de nos « Amis » est celui de la mémoire, et nous leur demandons en conséquence d'appuyer la revendication de l'ANACR de faire du 27 mai de chaque année, date anniversaire de la création du CNR, la journée commémorative, non chômée, de la Résistance.

Cette revendication, présentée à Nice sous la forme d'une cérémonie publique devant les stèles du général de Gaulle et de Jean Moulin, a été organisée cette année avec succès pour la 3^e année consécutive.

Parallèlement, les villes d'Antibes et de Vallauris, organisaient les manifestations du souvenir de Jean Moulin, dont la presse s'est largement fait écho ; pendant que la ville de Cannes commémorait le souvenir du général de Gaulle.

Nous demandons à nos « Amis » de prendre position contre les discours négationnistes, contre les manifestations de racisme et de xénophobie qui s'expriment fréquemment dans notre région, car les nostalgiques du régime autoritaire que nous avons combattu n'ont pas désarmé.

A cela, il nous faut certes opposer les textes de loi et d'action juridique, mais notre arme principale reste de combattre le mensonge par la vérité.

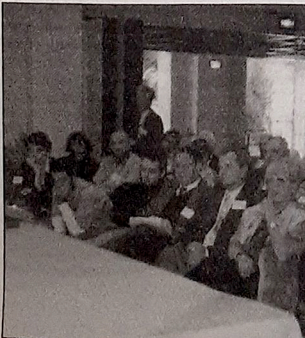
A cet égard, nos « Amis » enseignants portent une responsabilité particulière dans leurs cours, dans la préparation du « Concours annuel de la Résistance ou de la Déportation » dans les lycées et collèges, et se doivent de présenter à leurs élèves des initiations consacrées à la Résistance ainsi qu'au programme du CNR...

Tenant compte des années de plus en plus courtes qui verront malheureusement bientôt disparaître ou s'affaiblir nos derniers combattants, nos comités et plus particulièrement ceux de Nice, d'Antibes, de Vallauris, conscients de nos faiblesses dans le recrutement « d'Amis » actifs et efficaces, ont décidé de mettre sur pied un plan de travail. Celui-ci sera ensuite mis en œuvre par un collectif « d'adhérents et d'Amis » réunis, dont l'action visera notamment les milieux sportifs, syndicalistes, enseignants, étudiants, afin de renforcer nos « Amis », tout en leur faisant admettre l'intérêt d'une meilleure organisation.

Dans ce domaine, le collectif nicois tient à souligner l'apport très important que lui apporte régulièrement la lecture de la page spéciale de notre journal « France-D'abord » consacrée à la vie nationale de nos comités « d'Amis de la Résistance (ANACR) ».

Tous nos comités attendent des travaux du congrès en cours une aide efficace à leur développement...

A LA COMMISSION DES « AMIS »



LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) »

LA RÉUNION DE LA COMMISSION :

Plus de 200 personnes – « Amis » en majorité, bien sûr, mais aussi Résistants – ont participé samedi matin à la réunion de la Commission des « Amis » et des « Affaires Intérieures », placée sous la présidence de Charles Fournier-Bocquet, Secrétaire général de l'ANACR, Simone Mariotte et Jacques Varin. Après quelques instants consacrés aux « Affaires Intérieures », concrétisés par la résolution que nous publions page 7, l'essentiel des travaux furent consacrés aux « Amis de la Résistance ». Après l'introduction faite par Jacques Varin, secrétaire administratif des « Amis », introduction dont nous citons ci-dessous quelques extraits, un intense échange d'idées et d'expériences – auquel participèrent Henri Durant (Loiret), Stéphane Duval (Isère), Lucienne Georges (Essonne), Alba Durand (Alpes-Maritimes), Jacques Piazza (Corse-du-Sud), Georges Feldman (Indre), Colette Gaidry (Haute-Saône), Robert David (Morbihan), Bernard Delaunay (Corrèze), René Nesle (Var), Josiane Corbier (Haute-Savoie), Renée Quatremaire (Val-de-Marne), Bruno Cassanas (Hérault), Brigitte Moreno (Lot-et-Garonne), Michel Colas (Seine-Saint-Denis), Martine Peters (Isère), Annie Bories (Haute-Garonne) et Jean Lovie (Drôme) – qui porta notamment sur la forme d'organisation des « Amis », leur direction, la possibilité de réunions ou initiatives régionales, la structuration des groupes d'Amis, la vigilance quant au respect de leur pluralisme, sur les risques de pénétration par des personnes étrangères aux valeurs de la Résistance, sur la nécessité précisément pour les « Amis » d'affirmer la référence à ces valeurs et en premier lieu au programme du CNR, sur l'action en direction des autres couches de la population (jeunes femmes, ouvriers et employés, ruraux, etc), sur l'utilisation des moyens modernes de communication, l'abaissement ou la suppression de la TVA sur les initiatives de « mémoire », sur les partenariats avec les municipalités ou conseils généraux, avec les collèges et lycées, sur les bulletins publiés par les « Amis », sur le financement des activités des « Amis », sur la participation « d'Amis » aux instances de direction locales et départementales, et sur bien d'autres sujets encore...

A l'issue de la réunion fut désignée une commission de rédaction du projet de résolution concernant les « Amis », comprenant Michel Colas, Bernard Delaunay, Stéphane Duval, Jean Lovie, Brigitte Moreno, Jacques Piazza, Jacques Varin et Nicole Zerline. Soumis au vote du congrès, ce projet fut adopté à l'unanimité moins une voix et est publié ci-dessous.

« La raison d'être des « Amis » – précise Jacques Varin dans son introduction – c'est l'activité qu'ils déploient pour approfondir la connaissance de la réalité de ce que fut le combat de la Résistance dans leur département, pour la faire connaître le plus largement, et surtout pour faire comprendre les motivations qui le suscitérent, les valeurs dont il était porteur, pour montrer en quoi ces valeurs restent d'actualité, en particulier pour mieux lutter contre le racisme, la xénophobie, la résurgence des idées fascistes.

Le combat pour la mémoire, la lutte contre le négationnisme, qui tout à la fois nie la réalité de la trahison des collaborateurs de l'occupant nazi et la réalité du combat patriotique et démocratique de la Résistance, qui falsifie l'histoire – parfois grossièrement –, ne sont pas qu'exigence morale et intellectuelle de rétablir la vérité historique de faits datant d'il y a cinquante ou soixante ans, ils sont en prise avec la réalité contemporaine et ses dangers : racisme, nationalisme exacerbé, intégrismes religieux, dont le substrat, le terreau, est notamment la pauvreté, le chômage, l'exclusion, qui favorisent le développement de toutes les peurs, de toutes les démagogues.

Certes, face à cela, les réponses à ces problèmes – économiques, sociaux, institutionnels, sociétaux –, qui se posent à nous comme à tous les citoyens, sont pour l'essentiel du domaine des choix politiques ou du combat syndical et social. Et par définition, parce que nous avons affirmé notre pluralisme, ces réponses à ces problèmes, les uns et les autres, nous pouvons les concevoir de manière différente. Et tout légitimement les inscrire éventuellement dans les options de telle ou telle formation politique, de tel ou tel syndicat, de tel ou tel mouvement associatif. Ceci est notre choix individuel.

Mais, dans ce combat démocratique, l'ANACR, les « Amis de la Résistance (ANACR) » ont une spécificité qui nous rassemble tous, qui est notre apport particulier, à savoir la diffusion de la connaissance de la réalité historique de ce que fut la Résistance au nazisme et à la collaboration, et des valeurs dont elle était porteuse. Car la falsification de cette réalité historique et de ces valeurs est une composante essentielle de l'offensive néofasciste dans notre pays : quand Bruno Gollnisch, ainsi que le rappelait Charles Fournier-Bocquet, affirme de manière péremptoire : « les Résistants ont tué plus de Français à la Libération que d'Allemands durant l'Occupation », ce n'est pas un dérapage mais – spéculant notamment sur l'ignorance des jeunes générations – une tentative, s'inscrivant dans le droit fil des déclarations de Le Pen, sur le « détail » notamment, d'atténuer, en jetant le doute sur le combat des Résistants, l'opposition fondamentale entre les valeurs patriotiques et démocratiques dont les Résistants étaient porteurs, et celles – antidémocratiques et de trahison des intérêts nationaux – des collaborateurs de l'occupant nazi (...). Et par là même de favoriser la diffusion de ces idées fausses parmi les jeunes générations, voire de moins jeunes.

C'est pourquoi, tout en étant centrée sur notre spécificité, autour du combat pour la mémoire, et parce que nous sommes quasiment les seuls à occuper ce secteur du front du combat démocratique et antifasciste, notre action – ANACR et « Amis de la Résistance (ANACR) » – est en effet pleinement ancrée dans la réalité

contemporaine, et d'une utilité certaine. Faisons en sorte qu'elle ait la plus grande efficacité possible.

La recherche de cette efficacité a été – ce n'est pas la seule – une des raisons de la mise en place des « groupes d'Amis », dont les statuts ont été déposés en préfecture et qui se sont dotés d'un bureau.

Cette orientation – qui n'est en rien une décision contraignante – d'aller vers la constitution de « groupes d'Amis de la Résistance (ANACR) », fondant statutairement leur identité par référence à l'ANACR, à son programme défini par ses congrès, à son pluralisme, au programme du CNR, par la participation à ses congrès et instances de direction, par la possession d'une carte « d'Amis » délivrée par l'ANACR, procède du souci de permettre aux « Amis de la Résistance », issus des générations plus jeunes que celle des résistants, de définir les formes les plus adaptées pour s'adresser précisément à ces générations les plus jeunes, être des partenaires des collectivités locales – municipalités, départements et régions – pour organiser des initiatives telles que conférences et expositions, solliciter des aides ponctuelles ou des subventions, s'adresser aux médias, aux organisations de jeunes, etc, pour aussi former des cadres utiles tant pour l'activité des « Amis » que parfois – quand nécessaire – pour l'ANACR elle-même.

En effet, plus nombreux qu'à Châteauroux sont aujourd'hui les départements où les « Amis » sont directement associés aux comités directeurs et bureaux de l'ANACR, y assumant parfois – avec la qualité d'associé – des tâches responsables. C'est une fonction des « Amis » de préparer aussi les relèves quand elles s'imposent, avec toutefois cette précision : s'il ne faut pas trop tarder dans les choix nécessaires, car ce serait préjudiciable pour le présent et pour l'avenir, il ne faut pas, par précipitation ou facilité, oublier que, pour l'heure, notre principale tâche, à nous « Amis », est de nous adresser à l'ensemble de la population pour faire connaître les valeurs de la Résistance, pour faire adhérer aux « Amis de la Résistance (ANACR) », aux côtés des Résistants...

Quant à l'animation nationale de l'activité des « Amis » – réflexion, définition de campagnes d'actions, édition de matériel, publication de déclarations, etc – les « Amis » associés au Conseil National et au Bureau National ont vocation à en assurer la direction. Cela implique, pour pouvoir réellement jouer ce rôle de direction, la définition d'un rythme de rencontres et de réunions spécifiques plus soutenu que celui des instances de l'ANACR, mais qui demande la prise en compte d'aspects de disponibilité (familiale ou professionnelle), de moyens financiers non extensibles...

La raison d'être des « Amis de la Résistance » ce n'est pas d'être des organisateurs de cérémonies commémoratives, qu'il faut pourtant organiser, ce n'est pas être un club de recherches historiques, qu'il faut pourtant faire, mais d'être des médiateurs entre ce que fut dans sa dimension historique le combat de la Résistance, avec sa réalité et ses valeurs, et les générations plus jeunes, qui peuvent trouver précisément dans les valeurs de la Résistance et son exemple des raisons de lutter, des armes pour lutter.

LA RÉOLUTION :

POUR QUE LE PASSÉ FERTILISE L'AVENIR

« Plus nombreux seront aux côtés des Résistants les groupes « d'Amis de la Résistance (ANACR) », plus la pérennité du combat pour les valeurs de la Résistance sera assurée », disons-nous il y a deux ans en conclusion des travaux du congrès de Châteauroux.

Plus nombreux, nous le sommes assurément, puisqu'au moment où se tient ce congrès de Chambéry, 8668 « Amis de la Résistance (ANACR) » – contre 7553 il y a deux ans – se tiennent aux côtés des Résistants, dans l'ANACR, pour continuer avec eux le combat qu'ils ont entamé il y a plus de cinquante ans contre le fascisme.

A l'heure où les discours racistes se multiplient, où des alliances douteuses se nouent avec les héritiers de ceux qui pactisèrent avec l'occupant, où la falsification de l'histoire tente de masquer ce que fut la réalité de la trahison collaborationniste, et de dénaturer ce que fut alors la lutte résistante pour la liberté et la démocratie, nous, « Amis de la Résistance (ANACR) », trouvons dans le combat de la Résistance des raisons de lutter aujourd'hui, des valeurs à défendre, mobilisatrices, exemplaires pour les jeunes générations.

Nous avons fait nôtre la référence au programme du Conseil National de la Résistance, dont nombre de dispositions restent d'une grande modernité, et participent des principes fondateurs de

notre démocratie. C'est pourquoi, avec les Résistants, nous demandons que le 27 mai, jour anniversaire de la création du CNR, qui marqua l'unité de la Résistance, soit instauré « Journée nationale de la Résistance », durant laquelle des conférences, cours et exposés sur la Résistance seraient dispensés dans les établissements scolaires.

Ce combat pour la mémoire est essentiel, pour que le passé fertilise l'avenir, pour éviter aux jeunes générations les drames que connaissent leurs aînés. Les « Amis de la Résistance (ANACR) » doivent y être pleinement partie prenante, en suscitant ou en faisant eux-mêmes des recherches pour approfondir la connaissance de la Résistance : travaux universitaires, publications de livres, de journaux, recueil de témoignages de Résistants, réalisation de cassettes vidéo, de CD-ROM, etc. Il leur faut aussi s'adresser aux médias écrits et audiovisuels, sans oublier les plus modernes d'entre eux, où nos adversaires sont déjà présents en force.

Les enseignants ont à l'évidence une responsabilité particulière dans la transmission de la mémoire et des valeurs démocratiques, mais force est de constater que tous ne sont pas préparés ou disposés à l'assumer, et les « Amis de la Résistance (ANACR) » doivent développer en leur direction une activité spécifique, notamment pour les inciter à

participer toujours plus nombreux avec leur élèves au Concours de la Résistance et de la Déportation, dans les jurys départementaux duquel il est souhaitable que les « Amis » de la Résistance (ANACR), qui en ont la compétence, soient plus nombreux aux côtés des Résistants représentant l'ANACR.

Nous devons aussi être attentifs à nous adresser aux plus larges couches de la population, y compris de la jeunesse sortie du milieu scolaire, parfois en déshérence et pouvant être sensible à la démagogie du Front dit « National » de Le Pen : comités d'entreprise, municipalités, maisons de jeunes et de la culture, maison de la vie citoyenne, mouvements de jeunes, travailleurs sociaux, animateurs de foyers de quartiers ou ruraux ont vocation à être nos partenaires privilégiés pour organiser débats, conférences, projections de films ou expositions qui sont les formes d'activité les plus fréquentes des groupes « d'Amis ».

Aux côtés des Résistants, les « Amis de la Résistance (ANACR) » ont fait le choix fondateur de mener leur combat avec l'ANACR, en s'inspirant de ses valeurs et de ses principes, en premier lieu son pluralisme, et dans l'estime et la confiance réciproques.

Ils savent qu'ils peuvent compter sur l'aide des Résistants, les Résistants peuvent compter sur eux.

La matinée ayant été consacrée aux réunions des diverses commissions (la Commission d'Orientation ayant siégé, elle, le vendredi après-dîner), lesquelles ont donné lieu à de très nombreuses interventions, puisqu'elles sont le lieu essentiel des discussions, et après qu'elles aient désigné leurs groupes de rédaction, l'après-midi du samedi 24 octobre fut consacré à une séance plénière, riche en interventions importantes.

Dr Morel, représentant le Comité d'Action de la Résistance (C.A.R.)

Le Dr Morel, rappelle que le C.A.R. et l'A.N.A.C.R. ont souvent agi ensemble (par exemple contre l'apologie de Pétain par Isorni, Lehideux et quelques autres), entretiennent des rapports très fraternels, naguère noués avec la regrettée présidente Marie-Madeleine Fourcade et poursuivis avec ses successeurs: Charles Vemy, puis le Général Alibert, puis aujourd'hui Jean-Bernard Badaire. Depuis 1992, les directions des deux organisations (qui a elles deux représentent la très grande majorité des résistants « organisés ») se rencontrent chaque trimestre. Ces réunions ont permis d'aborder différents problèmes relatifs à la Résistance, comme celui de la forclusion de fait dénoncée en ce congrès (et sur laquelle le Dr Morel a la même position, excellente, que l'Union Fédérale, dont il est également membre). La convergence des vues s'est fermement affirmée dans des procédures judiciaires contre Barbie, Tournier, Faurisson... Le rapprochement entre nos associations a ajouté à l'éclat de cérémonies comme celle du 50^e anniversaire de la Libération.

Pretenant nettement position sur l'arrêt de la Cour Européenne dont il est traité d'autre part, notre ami souligne la réponse nécessaire « à certaine école révisionniste qui voudrait tenter de refaire l'histoire contemporaine pour y effacer certaines traces gênantes, à certain leader politique, bien connu par sa xénophobie, ... qui n'hésite pas à traiter la déportation et les atrocités nazies de « détail ». Et de citer le grand dramaturge Berthold Brecht :

« Ne vous réjouissez pas de la défaite de la bête immonde, car de par le monde que l'installa, puis l'arrêta, il est encore chaud le ventre qui l'engendra ».

Sa conclusion: « Que l'on ne pactise jamais avec ceux qui avaient pactisé ou qui sont tentés de pactiser avec les ennemis de la liberté ». Un vœu final: « Transmettre aux générations futures les valeurs qui nous ont unis dans un combat commun ».

René Roussel, trésorier national, présente le rapport financier (compte d'exploitation, bilan, perspectives), et informe les congressistes que la totalité des documents y relatifs est à leur disposition, en cours de séance. Le rapport est applaudi et approuvé (deux abstentions).

Le député **Colombier**:

M. **Georges Colombier**, député de l'actuelle opposition, continue à défendre inlassablement, comme il le faisait avec détermination sous la précédente législature, les revendications des anciens résistants, apportant notamment au Conseil Parlementaire de l'U.F.A.C., dans lequel il représente son groupe, un appui constant au représentant de l'A.N.A.C.R., C. Fournier-Bocquet.

En son intervention devant le congrès, M. Colombier déclare notamment:

« L'obtention de la carte du Combattant Volontaire de la Résistance (CVR) reste confrontée à un excès de formalisme qui conduit à des situations aberrantes et injustes.

« Ces forclusions, de droit ou de fait, aux demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance empêchent certains résistants de faire valoir leur droit à l'obtention du titre qu'ils ont mérité.

« Le décret du 19 octobre 1989 doit être annulé, et remplacé par un texte donnant la possibilité de témoigner à tous les titulaires de la carte CVR dont les services ont été ou n'ont pas été homologués par l'autorité militaire, rétablissant ainsi les conditions d'examen et d'attribution en vigueur au 1^{er} juin 1976, comme l'ont stipulé de nombreuses propositions de loi formulées par des parlementaires, dont moi-même en date du 28 avril 1994.

« Proposition de Loi qui demande, en outre, que les titulaires de la Croix de Guerre pour une citation homologuée au titre de la Résistance obtiennent, de droit, la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

« J'ai personnellement demandé à Monsieur le Ministre, la levée de ces obstacles afin d'arriver à plus de justice et plus d'équité envers les membres de la Résistance dont les services n'ont pas encore été reconnus. »

L'orateur soutient ensuite notre action pour la création d'une Journée de la Résistance chaque 27 mai, et appelle vivement – comme l'U.F.A.C. et nous-mêmes, qui y participons – la volonté des anciens combattants que les structures traditionnelles, Office National et département ministériel doté de son propre budget, soient maintenues.

Il déclare en conclusion: « Si j'accorde toute ma confiance à Jean-Pierre Masseret pour régler ce dossier, que nous réservons l'avenir ? Si personne aujourd'hui ne remet en cause le Droit à réparation, prenons garde aux vieux démons qui régulièrement ressurgissent ».

Quant à sa conclusion, elle est une pleine adhésion aux grandes préoccupations de l'A.N.A.C.R.: « Je partage pleinement vos préoccupations relatives à la nécessité de lutter contre toutes les falsifications de l'Histoire et les manifestations de racisme, de xénophobie ou d'intolérance.

« Il est juste que soient à l'honneur ceux qui ont pris part à la Résistance, ceux dont le témoignage est un démenti à tous les négateurs de notre Histoire glorieuse.

Henri Spinelli présente le rapport de la Commission de Contrôle Financier, rapport qui atteste du respect des chapitres du budget prévisionnel, celui qui concerne la préparation du présent Congrès National (précédé d'une soixantaine de congrès départementaux) étant évidemment cette année supérieur à l'exercice précédent, puisque nos congrès ont lieu tous les deux ans. Le rapport atteste de la régularité des écritures comptables, d'ailleurs vérifiées par un expert-comptable agréé, et il donne quitus au trésorier. Approbation, une abstention ne donnant pas lieu à explication du vote.

René Prey, vice-président de la F.I.R. (voir page 5).

Pierre Pranchère (Corrèze) déclare que la « délégation » se reconnaît pleinement dans le rapport du Bureau National », et informe de sa « ferme détermination de dénoncer et de faire taire les S.S. et leurs émules... qui viennent de créer un site pour Internet, site qui se trouve au Canada et diffuse des textes visant à blanchir les S.S. des crimes de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, en insultant leurs victimes ». Alors que, le 8 juin 1944, à Tulle, l'essentiel de la garnison allemande se rendit, les F.F.I. respectèrent intégralement la convention de La Haye, ce qui fut attesté par un médecin militaire allemand présent dans l'hôpital, Internet prétend que les blessés furent massacrés et les cadavres mutilés. Sur Oradour, il est dit: « Les Allemands n'avaient pas mis le feu à l'église les premiers. Au contraire, les S.S. ont risqué leurs propres vies pour sauver femmes et enfants... »

Jean Mirouze (Lot-et-Garonne) présente alors l'information qui, comme annoncée dans notre journal, complète le rapport quant à la restructuration, la reconstruction, du Centre de Convallescence de Penne-d'Agenais (voir page 12).

Sur questions, R. Chamberon et C. Fournier-Bocquet donnent quelques précisions. Le succès de cette grande entreprise est salué chaleureusement.

Marcel Roger (Pas-de-Calais), rappelle que le 22 mai 1915 la commune de Lorette, occupée par les Allemands dès octobre 1914, a été reprise par les Français, au prix tragique de 120 000 morts pour les deux camps sur 16 kilomètres carrés. Or, le Musée privé créé en cet endroit a provoqué deux interventions de notre comité départemental. Le portrait de Pétain est exposé dans le local d'accueil des visiteurs. Le verdict rendu par la Haute Cour de Justice devrait lui interdire toute mise à l'honneur de l'ex-Maréchal, de surcroît dans un musée ouvert au public... Il constitue une insulte aux victimes de la Milice et autres polices servant le régime de l'Etat Français de Vichy.

Vincent Pascucci (Hauts-de-Seine) évoque le Comité National du Souvenir des fusillés du Mont-Valérien, Comité dont l'A.N.A.C.R. fut à l'initiative avec Jean Nennig.

En ce lieu où le Général de Gaulle fit édifier un imposant Mémorial, une plaque rappelle le souvenir des 4500 résistants qui y furent fusillés. Prétendant ce chiffre exagéré en dépit des déclarations de



Séance du samedi : une assistance fournie et attentive.

l'Abbé Stock, qui assista aux exécutions, M^r Klarsfeld père, qui déclare n'avoir pu identifier en Mairie de Suresnes « que » un millier de fusillés, voudrait faire remplacer la plaque. Sans doute ignore-t-il que les autorités allemandes avaient ordonné de ne plus déclarer les noms de tous les fusillés. L'unanimité s'est faite, y compris avec l'Office départemental et le Conseil Général, pour ne rien changer au lieu sacré.

D'ores-et-déjà, les comités de la région parisienne sont invités à participer largement à la prochaine cérémonie annuelle qui aura lieu le 5 juin 1999.

Vincent Pascucci informe les congressistes que le comité départemental peut assurer en de bonnes conditions l'hébergement des jeunes qui seraient conviés à visiter le Mémorial.

Marcel Grunberg (voir page 5)

Charles Mazet (Haute-Garonne), dit l'importance accordée par les résistants régionaux à la sauvegarde de la prison St-Michel de Toulouse, dans laquelle fut notamment guillotiné Marcel Langer et que libérèrent essentiellement des femmes toulousaines le 19 août 1944. La prison devant être transférée à Muret, l'A.N.A.C.R. a alerté toutes les autorités sur la nécessité de conserver le site. La direction de l'administration pénitentiaire au Ministère de la Justice a réservé un accueil favorable à la démarche que soutenaient le député-maire Baudis, les députés Gérard Bapt et Mme Benayun-Nakache, M. la sénatrice Berge, le président de l'U.F.A.C. départementale, etc. La Garde des Sceaux, Mme Guigou, a personnellement répondu que, « dans le cas où cet immeuble serait aliéné par le service chargé du domaine, une clause particulière sera insérée dans l'acte de vente mettant l'acheteur dans l'obligation de préserver le lieu de mémoire ».

Ces dernières phrases dénoncent le fait que, dans la « Cité de l'Espace » de Toulouse, est diffusé un guide qui exalte le génie d'inventeur de von Braun, sans préciser sa responsabilité dans les bombardements de l'Angleterre par ses V1 et ses V2. Nouvelle protestation.

Raoul Vignettes (Pyrénées-Orientales) signale un scandale qui dément tout prétendu souci « officiel » de préserver la valeur du titre C.V.R. La Commission départementale d'attribution avait donné un avis défavorable, par 7 voix contre 2, sur un dossier « irrecevable sur la forme et sur le fond ». Trois semaines après, l'intéressée se voyait attribuer, à l'échelon national, la carte d'ancien combattant « au titre de la Résistance ». Est envisagée une action judiciaire pour faux et usage de faux. Une pétition nationale pour demander la suppression de toute forclusion pourrait-elle inciter les parlementaires à accentuer leur action?

Mario Pellegrino, de l'A.N.P.I. (voir page 5)

Maurice Camuset (Aube): « Mesure-ton, aujourd'hui, ce que serait devenu l'Europe et le Monde sous la dictature de Hitler et de l'Empire du Soleil Levant à la veille pour eux de disposer de l'arme atomique ? ». Nous nous sommes efforcés de faire vivre la Résistance dans l'actualité depuis la Libération... Il s'agit d'assurer « la pérennité des valeurs de la Résistance pour combattre... ceux qui

divisent la Nation et conduisent au racisme, à la xénophobie, au nazisme. Agissons contre tous ceux qui dénaturent, corrompent, pervertissent nos valeurs nationales républicaines. » Nous sentons bien que nos « Amis », pour être plus encore qu'un relais, mais – comme dit le rapport – un tremplin – ont besoin de mieux se structurer... pour s'affirmer plus encore à l'image de l'A.N.A.C.R....

Jacques Weiller (Paris), rappelle que, depuis le décret obtenu de M. Mexandeau en 1993, le caractère volontaire de l'action de Résistance est reconnu et donne droit aux dix jours de bonification accordés aux combattants de tous autres conflits.

Roger Lapostolle (Nièvre): le comité, appuyé par le député-maire de Nevers, et le Conseil Général, a organisé du 12 septembre au 11 octobre une exposition sur la Résistance dans la Nièvre; exposition qui reçut 7500 visiteurs, dont de nombreuses classes de lycées et de collèges accompagnées par les professeurs. Sur le livre d'or, où figurent des signatures anglaises et allemandes, on peut lire par exemple: « Culte du souvenir indispensable pour les jeunes générations qui devront avoir l'horreur de l'esclavage, du racisme et de la guerre ». En tout: 201 témoignages écrits.

Louis Blézy (Seine-St-Denis): « Le F.N. paré de tricolore, parlant de révolution et de socialisme, c'est le retour à Vichy et à l'image pétainiste... »

Hier, ils étaient des milliers sur la pelouse de Reully à « bouffer » du Juif et de l'Arabe en pleurant Pétain, Laval et Papon.

Aujourd'hui, on va plus loin encore. Malgré le silence de la grande presse d'informations, nous avons appris le 10 septembre que le chef du F.N. est mandaté pour conduire la liste qui portera le nom de Mouvement de la Résistance Française lors des prochaines élections européennes... « Et de résumer l'action menée contre le danger en Seine-Saint-Denis: Associations, partis, syndicats, municipalités... C'est Mgr de Bénger, évêque de Saint-Denis, qui déclare « le F.N. est infréquentable ». Lorsqu'Aimé Jaquet dit que la France s'est reconnue à travers cette équipe multi-ethniques, que cela va donner un bon élan pour l'unité nationale, nous applaudissons. » On dit que les Bleus avaient contribué au combat contre Le Pen » ajoute Aimé Jaquet, qui conclut: « J'en suis très content et très fier ».

« Il faut: • continuer de clouer au pilori les nouveaux admirateurs des « rafles » et des « camps de concentration » pour travailleurs immigrés,

Suite en page 10

Charles Paparon a signalé que sur le site Internet de l'Association « Handicap International », il est possible d'obtenir la diffusion des textes relatifs à la nécessaire action de sauvegarde pour la paix. La résolution adoptée sur ces points par le congrès lui a été transmise dès sa diffusion aux comités départementaux.



CHAMBERY 23-24-25 OCTOBRE 1998 CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

Suite de la page 9

- **affronter** ceux qui osent parler des camps de mort comme d'un « détail de l'Histoire » ;
- **dénoncer** sans cesse le racisme qui engendre violence et crime,
- **rappeler** sans arrêt que le combat de la Résistance fut un combat pour les droits de l'homme, pour la coopération entre peuples libres, pour une société de justice sociale, plus solidaire, plus égalitaire....

LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU SAMEDI

Le congrès départemental a écrit à M. le premier ministre: « La résorption de la crise sociale et économique pourrait être résolue par les mesures inscrites dans le programme du Conseil National de la Résistance, à la hauteur des besoins de la Société à l'aube du troisième millénaire.

Ces dispositions seraient à même de faire reculer le Front National en prouvant la possibilité d'une rupture avec une société ou s'étend une corruption qui choque l'opinion et menace la démocratie »...

Conclusion de ces réflexions, qui recueillent un vif intérêt du congrès: « Il ne faut pas baisser la garde. Nous pouvons, nous devons, être les inspirateurs d'une nouvelle Résistance. »

Guy Charles (Lot-et-Garonne) exprime sa vive irritation devant la prestation d'une unité militaire allemande sur les Champs-Élysées. Un délégué, qui ne demande pas la parole, crie de la salle sa

désapprobation, s'agissant d'une armée nouvelle (de la tribune on entend le mot: « Ami »). Mouvements divers...

Jean Thouvenin, vice-président natio-

nal sortant, expose les travaux de la Commission « Connaissance de la Résistance », qui tint le matin même une réunion fort intéressante.



Le Président Chambeiron : « penser au congrès de l'an 2000 »

LA SÉANCE DE CLOTURE

La séance de clôture est essentiellement consacrée aux votes sur les projets de motions et résolutions présentés par les divers groupes de travail désignés la veille par les commissions.

Jean Thouvenin présente la résolution sur la « Connaissance de la Résistance » (unanimité moins une abstention), et C. Fournier-Bocquet la résolution sur les « Affaires Intérieures » (deux abstentions).

Jacques Weiller, nouveau responsable du service juridique présente alors les travaux et le projet de motion de la « Commission d'Action Juridique ».

A ce moment, arrive M. Le Secrétaire d'Etat Louis Besson, ancien maire de Chambéry. Le Président Robert Chambeiron le salue en ces termes:

« Notre Congrès doit savoir qu'auprès de la municipalité de Chambéry, l'A.N.A.C.R. a trouvé des concours sans lesquels nous n'aurions pu assurer l'organisation, donc le succès, de notre Congrès... »

L'accueil que vous m'aviez réservé lors de notre rencontre en votre bureau ministériel, au début de cette année, où j'étais venu vous informer de notre intention de tenir notre Congrès National à Chambéry, m'avait rapidement convaincu que l'aide que vous vous proposiez de nous apporter ne procédait pas d'une démarche circonstancielle, mais bien au contraire du réel attachement qui est le vôtre aux valeurs humanistes qui nous sont communes et ont toujours été au cœur de votre engagement. » Saluant l'hospitalité savoyarde, le Président évoque un souvenir: « Cette hospitalité, je l'ai rencontrée pour la première fois il y a 60 ans. C'était en 1938, à l'occasion de la fête de l'aviation qui s'était déroulée à Challes-les-Eaux, où j'accompagnais Pierre Cot, le Ministre de l'Air, savoyard de souche, et son chef de cabinet qui n'était autre que Jean Moulin ».

« Il nous a semblé qu'à la veille du centenaire de la naissance (de celui-ci), il convenait de rendre un hommage tout particulier à un homme qui a laissé un souvenir vivace dans le cœur de

savoyards, qui fut l'unificateur de la Résistance et le premier Président du Conseil National de la Résistance ».

M. Louis Besson s'adresse alors au congrès:

« A vous qui avez été les adversaires résolus, puis les vainqueurs d'une idéologie de discrimination, de barbarie, et d'avilissement, je tiens tout d'abord à dire que ceux qui se reporteront à l'Histoire pour comprendre de quelle France vous avez surgi en 1940, vous rendront justice pour n'avoir pas cédé à l'aveuglement des années 30.

« Aveuglement par sous-estimation du danger extrême de l'idéologie nazie. Aveuglement sur les redoutables conséquences d'un relâchement des exigences du respect des droits de l'homme. Aveuglement sur le danger militaire, avec trop de surdité rencontrée par les plaideurs d'un colonel de Gaulle en faveur de l'arme blindée, d'un Pierre Cot pour l'aviation ou d'un Général Etienne qui préconisait la combinaison des chars et des avions ».

Ce fut le terreau du défaitisme, de la « Révolution Nationale » qui ne fut rien d'autre que « l'adaptation à la France des théories de ses vainqueurs »...

« La Résistance allait naître à l'extérieur comme à l'intérieur... »

« Que retenir de la Résistance? Pour ma part 5 leçons:

- la Résistance a été une affaire de conscience...

- la Résistance a été une affaire de peuple. C'est dans l'âme populaire que sont apparues les capacités de réactions simples et droites..., une disponibilité à la prise de risque...

- la Résistance a été une affaire de nouvelle alliance, à partir d'un nouveau clivage...

- la Résistance a été une affaire de dépassement des différences par le haut... Par le haut, ce fut le... programme du C.N.R.

- la Résistance demeure d'actualité et d'avenir.

L'histoire depuis 1940 nous a montré qu'un peuple qui résiste peut tenir en échec des forces qui lui sont dix fois, cent

fois, mille fois supérieures... Un immense salut à vous, dont les engagements ont sauvé le meilleur de la France. Puisse votre congrès galvaniser les forces, perpétuer le message et aider à nouveau au service de la France que nous aimons ».

Raymond Zerline présente la motion intitulée: « Pour une Culture Mondiale de la Paix et de Respect des Droits de l'Homme ». Après un bref échange, le texte est adopté à l'unanimité. Comme demandé par trois délégués est adoptée à l'unanimité l'approbation de l'action et du traité sur les mines antipersonnel, action que mène l'A.N.A.C.R. avec l'U.F.A.C. et la F.M.A.C., ainsi évoquée en la première séance par le Président Wourgaft.

Jacques Varin présente la motion concernant les « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ». Des adhérents de Haute-Savoie manifestent l'intention de s'abstenir, faute de précisions sur quelques points d'organisation. C. Fournier-Bocquet répondant en détail sur la base des textes officiels de l'association concernant les statuts des Amis et bien entendu sur celle du rapport du Bureau sortant, le congrès enregistre avec satisfaction le retrait des abstentions moins une.

Lucien Volle présente enfin le rapport de la Commission des Mandats et Candidatures. Le congrès applaudit les précisions données dans notre éditorial sur sa composition. Quant aux candidatures, elles sont approuvées, à l'exception d'un vote contraire sur le Conseil National. Le Bureau, la Commission Nationale de Contrôle Financier et les « Amis » associés au Conseil National sont élus à l'unanimité. Ces « Amis » se retirent alors pour désigner leurs représentants associés au Bureau National. Après une brève délibération, ils viennent présenter leurs propositions, chaleureusement adoptées.

Il appartenait enfin au président de séance de conclure ce Congrès par des remerciements adressés à tous ceux qui

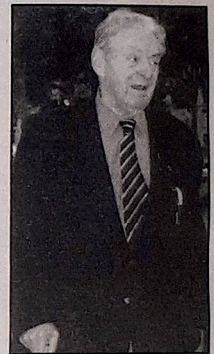
les ont amplement mérités: municipalité, Conseil Général, commissions nationale et départementale d'organisation, animées par Simone Conan, vice-présidente, plateau technique, personnel municipal, Office du Tourisme, personnel de l'Espace André-Malraux et du Manège.

Il le fit d'abord en évoquant la force du congrès: « En dépit des injures du temps qui ne nous épargnent pas, nous avons cette année encore réussi notre pari: atteindre voire dépasser les 1000 participants. J'ai noté la surprise de nombre de nos invités qu'il y ait eu chaque jour une salle pleine, une assiduité, une participation que l'on rencontre rarement dans d'autres congrès. Pourquoi sommes-nous les seuls, dans notre domaine, capables de réaliser un

tel exploit? C'est d'abord l'activité, la disponibilité, le dévouement de tous nos camarades et amis, leur volonté d'union, leur fidélité à une cause commune qui fondent la force et l'autorité de l'A.N.A.C.R. Celle-ci est à l'image même du combat qui fut celui de ses adhérents... La deuxième raison est que l'A.N.A.C.R. n'est pas un club destiné à l'organisation de banquets de la camaraderie, bien qu'il ne nous déplaie pas de nous retrouver fraternellement rassemblés autour d'une bonne table... L'A.N.A.C.R. est l'instrument du combat contemporain pour la préservation de la mémoire; or le service de la mémoire ne peut se satisfaire d'incantations. Il exige une action résolue, sans concession, contre les négationnistes et autres falsificateurs, contre les campagnes de haine raciste et xénophobe organisées notamment par le Front National... Notre but n'est pas de parader, mais d'être efficaces. Nous n'avons pas chez nous de propriétaires de la Résistance qui s'estiment seuls autorisés à trancher pour tous les autres. Je partage les réactions de camarades qui acceptent difficilement que certains personnages fassent l'objet d'une écoute bienveillante et souvent préférentielle des Pouvoirs Publics, alors qu'il est notoire que les effectifs dont ils se prévalent sont quasi-fantomatiques... Nous sommes une organisation active sur le terrain et largement ouverte à la coopération avec les autres associations du monde combattant... » Et d'évoquer alors notre activité à l'U.F.A.C. et dans les unions départementales et locales, dans la F.I.R., malgré les difficultés qu'elle rencontre, dans la F.M.A.C.... De même, le Président rappelle le concours que nous apporte la Mutuelle de la F.N.A.C.A. pour faire face au montage financier de la restructuration du Centre Delestraint-Fabien à Penne-d'Agenais, montage qui sera année après année pris en compte par la D.D.A.S.S.

Il ne manque pas de souligner « la participation de plus en plus large de nos « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) », les responsabilités qu'ils assument dans nos instances et nous rassurent sur ce que sera l'avenir de nos idéaux. Nous ferons en sorte que par eux la Flamme de la Résistance ne s'éteigne pas.

La croyance en des valeurs très fortes est un excellent élixir de longévité. Notre congrès a été d'une certaine manière celui de la jeunesse, une jeunesse du cœur et de la solidarité. Nous devons déjà penser à notre prochain congrès, celui de l'an 2000, qui confirmera que les résolutions que nous avons votées sont conformes aux intérêts des résistants et de la Résistance, et ont été reçues comme telles. »



Le Président Rol-Tanguy.

Vue partielle du banquet final.



COMITÉ D'HONNEUR

Dr José ABOLKER, Mouvement d'Alger, 8 novembre 1942, Compagnon de la Libération, Jacques BEAUGE, F.F.L., Grand Mutilé d'El Alamein. André CARREL, Vice-Président du Comité Parisien de Libération. Général CASSO, F.F.L., Ancien Chef de la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Jacques CHABAN-DELMAS, (Général), ancien Délégué Militaire National. Gilbert de CHAMBRUN, Colonel F.F.L., chef régional du Langue-

doc. André DEWAVRIN, (Colonel Passy), Ancien Chef des Services de Renseignement et d'Action de la France Libre. Mme Odette DUPONT-DELESTRAINT, Fille du Général Delestraint, Commandant en chef de l'A.S. Robert GALLEY, F.F.L., Compagnon de la Libération, ancien Ministre du Général de Gaulle. Mme Andrée GEORGES, Veuve du Colonel Fabien, Déportée Résistante. Georges GUINGOUIN, Colonel F.F.L., Compagnon de la

Libération. Mme HYMANS (t) Veuve de Max Hymans, ancien Ministre, F.F.C., organisateur du 1^{er} parachutage en France (Dordogne). A participé à toutes les luttes de son mari. Maurice KRIEGER-VALRI-MONT, Membre du Comité d'Action Militaire du C.N.R. Mme LEGENTILHOMME, Ancien Officier des Forces Auxiliaires Féminines de l'Armée Britannique. Veuve du Général Legentilhomme. Joël LE TAC, F.F.L., Déporté, Compagnon de la Libé-

ration. Général Camille MARTIN, des Forces Françaises Combattantes. Hélène MOUCHARD-ZAY, Fille du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice (de Pé-tain). Roger PRIOU-VALJEAN, Co-fondateur de "Libé-Nord". Vice-Amiral Antoine SANGUINETTI, des Forces Françaises de l'Intérieur. Serge ZAPALSKI, (Lieutenant-Colonel «Gévalde»), ancien département M.U.R. et F.F.I. de Haute-Loire.

BUREAU NATIONAL

PRESIDENTS :

- Henri ROL-TANGUY, Colonel, Chef Régional des F.F.I. de l'Île-de-France. Grand Croix de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération.
- Robert CHAMBEIRON, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance. Président-délégué.
- Pierre SUDREAU, F.F.C. (Brutus), Déporté Résistant, ancien Ministre, Grand Croix de la Légion d'Honneur.

VICE-PRESIDENTS :

- Martial LAROCQUE, «Libé-Nord», Conseiller Honoraire à la Cour de Cassation.
- Jean THOUVENIN, F.N. Lycéens puis maquisard F.T.P.F., inspecteur général honoraire de l'Administration de l'Éducation nationale.
- Jean BARRES, F.F.C. (Réseau «Brutus») et cofondateur des groupes «Vény».
- Albert ORIOL, (Lieutenant-Colonel), ancien chef du 1^{er} maquis A.S. de la Loire.
- Simone CONAN, Front National - liaisons F.T.P.F. - M.O.I.

SECRETAIRE GENERAL :

- Charles FOURNIER-BOCQUET, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.N.-F.T.P.F.), Secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C., ancien chef de bataillon à la 1^{re} Armée.

TRESORIER NATIONAL :

- René ROUSSEL, Liquidateur National des Mouvements O.S.-F.N. - F.T.P.F.

MEMBRES

ANDRÉ Corentin, Capitaine F.F.I., Chef de Maquis F.T.P.F. des Côtes d'Armor; BEZIADE Franck, Groupe Maurice - A.S. Bataillon Arthur - F.T.P.F. Landes - Lot-et-Garonne Président-délégué du C.D. des Yvelines; BLESY Louis, Colonel F.F.I. (responsable régional des F.T.P.F. de Provence), Compagnon de la Libération; BORNET Yvonne, F.F.C., réseau «Goélette», Présidente-déléguée du C.D. du Rhône; CALISTI Louis, F.N. - F.T.P.F. Corse; CAMUSET Maurice, Sous-lieutenant F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. de l'Aube; COMBRET Serge, F.N. - F.U.J.P. du Puy-de-Dôme, membre de

la direction départementale de l'Allier; CONCASTY René, A.S. - C.F.L. Groupe Vény - 2^e Trésorier National-adjoint; COPPOLANI Michel, F.F.I. - M.U.R. co-président départemental du C.D. des Bouches-du-Rhône; DEFRANCE Michel, F.F.I. - F.T.P.F., secrétaire général de l'A.N.A.C.R. du Nord; DESCHAMPS Claude, F.P.J. - M.L.N. - F.F.C. Trésorier National-adjoint; DUBOIS Henriette, F.F.I. - F.T.P.F., agent de liaison du Comité Militaire Zone-Sud; DUMONT Thérèse, F.N. et Comités Féminins; FAURE Roger, (Lieutenant-Colonel), F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. des Alpes-Mari-

times; GRAZON Jean, A.S.-M.U.R., Président du C.D. de l'Indre; LABORIE Pierre, Maquisard de Haute-Vienne (F.F.I. - F.T.P.F.), Secrétaire général départemental; LAPOSTOLLE Roger, Libé-Nord, Secrétaire départemental de la Nièvre; LE HYARIC Roger, Commandant F.T.P.F. du Morbihan, chef interrégional aux opérations de Libération de la Bretagne; LE PESQUE Eugène, membre de l'Etat-Major O.S.-F.T.P.F. du Finistère-Sud; LERICHE Fernand, F.N. universitaire, réorganisateur en clandestinité du S.N. des Instituteurs; LESCURE Roger, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.T.P.F.), Compagnon de la Libération; MEYER Marcel, FFI-FTPF Nord-Indre; MIROUZE Jean, F.F.I. - F.T.P.F., Secrétaire général du C.D. du Lot-et-Garonne; MOISY Jack, F.F.I. - F.T.P.F. et Milices Patriotiques; MONCORGE Raymond, A.S. - et Réseau «Jacques» (O.S.S.), Secrétaire général du C.D. de l'Allier; MOUCHET Louis, Maquisard de Haute-Savoie (F.F.I.-F.T.P.F.), Président du C.D. de Haute-Savoie; MOUCHET René, Ancien du Vercors (A.S.), Secrétaire général du C.D. de l'Isère; PALTRIE Gilbert, A.S. - C.F.L., instructeur au Maquis «Bir-Hakeim»; PIERRESTEGUY Pierre, F.F.L. - Réseau des Passeurs; PRADET Camille, F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. de la Loire; RANOUX Roger, Lieutenant-Colonel F.F.I., chef départemental de la Dordogne; ROCHAT Claude, Commissaire départemental aux effectifs de l'A.S. de Saône-et-Loire, Sous-Préfet de la Libération; SAULNIER Raymond, A.S.-M.U.R., maquis Bayeux (Haute-Vienne); TOLLET André, Président du Comité Parisien de Libération; VIGNETTES Raoul, Résistant-Déporté, Président-délégué du C.D. des Pyrénées-

Orientales; VOLLE Lucien, (Capitaine), Chef des maquisards du groupe «La Fayette», A.S.-M.U.R. de Haute-Loire; WEILLER Jacques, F.F.I. - F.T.P.F. de la Creuse, chargé de la fonction de secrétaire du B.N.

MEMBRES ASSOCIES («AMIS»)

CADAYS Michel (Lot-et-Garonne), DELAUNAY Bernard (Corrèze), FOREAU-FENIER Robert (Paris), GABERT Michèle (Isère), JOUANLANNE Monique (Rhône), MARIOTTE Simone (Saône-et-Loire), MARTIN Pierre (Côte-d'Armor), MONIER-LOVIE Mireille (Drôme), PETERS Martine (Isère), TARDIF Christiane (Essonne), VARIN Jacques (Paris).

MEMBRES HONORAIRES

BELLERAY Louise, Front National; CHALUMEAU Maurice, F.F.I. - F.T.P.F. (Loire); CHARRIERE Georges, Capitaine F.F.I.; CORDESSE Henri, «Combat», Préfet de la Libération en Lozère; GONZALEZ Sergio, Union Nationale Espagnole, Interné à Aurigny, évadé; MIGNARD Lucien, Lieutenant F.F.I.-F.T.P.F., Secrétaire général du C.D. de la Loire; MONTAGNAC Charles, Lieutenant F.F.I. (B.R.O. et F.T.P.F.); MONTEREMAL René, Responsable du F.N. Drôme-Ardèche; PERON Louis, Responsable du F.N. du Loiret; PICALAUSA Charles, Evadé de guerre, F.F.I. - F.T.P.F.; PRADALES Pierre, Officier F.F.C. (Vélites-Thermopyles); RIGOLET Marie, A.S. Réseau Buckmaster - Dordogne; ROCHE Paul, Commandant F.F.I., chef de zone de l'A.S. M.U.R. du Puy-de-Dôme; SENAMAUD Jean, Commandant F.F.I., chef de secteur de l'A.S. en Haute-Vienne; VAUX Louis, A.S. de Corrèze.

CONSEIL NATIONAL

AMBLARD Gaston, ANDRÉ Corentin, ANDRÉ Raymond, ASMUS Paulette, BALLETT Maurice, BALMES Henri, BARBE Georges, BAR Claude, BARBIER Pierre, BARRES Jean, BATHIAS Jean, BATTAIS Maurice, BAVAY Marcel, BECHERAZ Marcel, BELLERAY Louise, BENAS André, BERTHET Henri, BESSIERE Suzanne, BEZIADE Franck, BLANCHON Jean-Emile, BLASQUEZ Matéo, BLESY Louis, BOCHET Albert, BOISIER Roland, BONE René, BORDET René, BORIES Jean, BORNET Yvonne, BOTTE Robert, BRAHIC Henri, BRAZZINI Roger, BRENET Jean, BRISSET Robert, BRONCHARD Jacques, BRUNAUD André, BRUNEL Jean, BRUNET Auguste, BURY Pierre, CALISTI Louis, CAMUSET Maurice, CARNAC Charles, CHALME Célestine, CHALUMEAU Maurice, CHAMBEIRON Robert, CHARNOD Jean, CHARRET Pierre, CHARRIERE Georges, CHAUCHAT Aimé, CLERY Roland, COLETTE Jeanne, COLLIER Jacques, COMBRET Serge, CONAN Simone, CONCASTY René, COPPOLANI Michel, CORDESSE Henri, CORTOT Louis, COSNARD SIMON Jeanine, COULON Gilbert, COUTOUY Jean, CROISY Edouard, CROMMER Gabriel, DEFRANCE Michel, DENIZOT Frédéric, DEROBET Eléonore, DESCHAMPS Claude, DESVIGNES Gérard, DEZARNAUDS James, DINNAT Paul, DOGNETON Camille, DOLEZON Jean, DRUARD Pierre, DUBOIS Henriette, DUCHOT Henri, DUMONT Thérèse, DUTHIELLET de LAMOTHE Alfred, EDELIN Hélène, ESTIVALET Marcel, EVIEUX Jean, FAURE Roger, FAYARD Joannès, FERDONNET Pierre, FEVRIER Camille, FOUBERT Georges, FOURNIER-BOCQUET Charles, FRANCESCOINI François, FREIRE Jean, GALATAUD Raoul, GARCIA Antoine, GARNIER Henri, GENDILLOU Louis, GEORGES Lucienne, GIBERGUES Pierre, GONZALEZ Sergio, GOUBERT Georges, GOYTIA José, GRAZON Jean, GROULIER

Yvonne, GUERINI Toussaint, GUILLAUD Elie, GUILLEMET Gisèle, GUILLOU Raphaël, GUYADER Jean, GUYOMARCH Colette, GUYOT Lucien, HALLOUIN Claude, HANTZPERGUE Noël, HENAFF Germaine, HENRY Pierre, HILLION Thomas, HINTERBERGER Claude, HOULBREQUE André, HULIN Jean, IBANEZ Fernand, JAMILLOUX Roger, JARDIN Jean, JULIAT Jean, KOHN Fernand, LABORIE Pierre, LABROSSE André, LACROIX Robert, LANDRY Maurice, LAPOSTOLLE Roger, LAROCQUE Martial, LASSERRE Henri, LASTIQUE Gilbert, LATOUR Laurette, LE CABELLEC Yves, LE CHEVALIER Hélène, LEGAY-FRANCE Ginette, LEGER Jean, LE HYARIC Roger, LE PEN Raymond, LE PESQUE Eugène, LE PREVOST René, LERICHE Fernand, LESCURE Roger, LIETARD René, LIMOUZI Paul, LITTOUX Eugène, LOZAC'H Louis, MABIC Jean, MADEVA Gabriel, MAGENDIE Edmond, MAITRE Paul, MARIELLE Jean, MARIFONS Roger, MASSERET René, MATHEU Pierre, MATHIEU Raymond, MAZET Charles, MERY Marcel, MESLE Jean, MEUNIER Jacques, MICHAUD Georges, MICHAUD Pierre, MICHAUX Jacques, MIGNARD Lucien, MIROUZE Jean, MOISY Jack, MONCORGE Raymond, MONTAGNAC Charles, MONTEREMAL René, MONTES Pierre, MOREAU Jacques, MOREAU Jean, MOUCHET Louis, MOUCHET René, NAUDE Didier, NAUTRE Marcel, NETTER Roland, ODRU André, ORIOL Albert, ORSONI Pierre, PABOIS René, PACHOUD Gilbert, PALIS Jean, PALTRIE Gilbert, PAROTIN Marc, PASCUCCI Vincent, PATRU Georges, PERON Louis, PERAUD Etienne, PETIT Pierre, PICALAUSA Charles, PICOT Louis, PIERRESTEGUY Pierre, PILLIOL Cyprien, PLANSON Henri, PRADALES Pierre, PRADET Camille, PRANCHERE Pierre, QUATREMAIRE Renée, QUINT Robert, RANOUX Roger, RAVANEL Serge, RAYBAUD Paul, RES-

TOUEIX Georges, REVERBERI Roger, RIBOULET Henri, RIFFAUD Jacqueline, RIGOLET Marie, ROBINSON Willy, ROCHAT Claude, ROCHE Jean, ROLLAND Alfred, ROL-TANGUY Henri, ROMANET André, ROUSSEL René, ROUZIER Julien, ROY Marcel, RUELO Félicien, SABATE Odette, SAULNIER Raymond, SAUVAGE Raymond, SCHEER Samuel, SCIANDRA Jean, SENAMAUD Jean, SERRES André,

SOURY Jean, SUDREAU Pierre, TAPISIER Alexis, TARDIVEL Louis, TEUNISSEN Charles, THAMIER Henri, THOULOUMOND Charles, THOUVENIN Jean, TOLLET André, TRASTET Emmanuel, TREBOSC Camille, VAUJOIS Pierre, VAUX Louis, VENUAT Roger, VIGNETTES Raoul, VIGREUX Raymond, VOLLAND Robert, VOLLE Lucien, VOLLE Mélanie, WEILLER Jacques, ZERLINE Raymond.

MEMBRES ASSOCIES («AMIS»)

Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Michel CADAYS (Lot-et-Garonne), Michel COLAS (Seine-St-Denis), Bruno COLLIN (Aube), ROBERT DAVID (Morbihan), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Guy DESCHAMPS (Eure), Georges FELDMAN (Indre), Robert FOREAU-FENIER (Paris), Michèle GABERT (Isère), Colette GAUDRY (Haute-Saône), Marie-Louise GARCIA (Tarn-et-Garonne), Monique JOUANLANNE (Rhône), Simone MARIOTTE (Saône-et-

Loire), Pierre MARTIN (Côte-d'Armor), Jean-Jacques MERGEM (Mame), Henri MOIZET (Aveyron), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Raymonde MOUTON (Rhône), René NESLE (Var), Gilles NONIN (Bouches-du-Rhône), Robert OUDJAVINI (Ain), Martine PETERS (Isère), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Jean-Claude SOULIE (Gironde), Christiane TARDIF (Essonne), Olivier VALLADE (Isère), Jacques VARIN (Paris).

MEMBRES HONORAIRES

AQUATILA P., AUBERT R., BAILLY L., BAILLY R., BARBIER R., BARBOT M. (t), BESSIERES J., BONAFOS H., BOULINEAU E., BOURDON L., BRU G., BRUNET R., CAPUT R., CASAMATTA J.B., CHASLE R., CLAVIERE J.M., CODERC J., CORRADI M., CORTAY M., DENIS A., DARNALUT M., DELACROIX P., DE LESTANG R., DORIDON H., DORNUEJOLS M., DREVET P., DREYON H., DUFOUR M., DUPUY E., DURAND G., EYRAUD H., FAURITE M., FEUILLATRE L. (t), FONVIEILLE-ALQUIER F., GABET M., GARNOTEL M., GAUDIN DE LAGRANGE E., GUZMAN F., HOUEY M., LAVANCIER R., LE

FAOU Y., LEFEVRE R., LE GUYADER M., LE QUERE J.M., LOCQGE P., LOFFROY R., LOUIS R., LUTTENAUER R., MAS A., MATISSON M., MERCADEUR M., MERGLIER R., MIALONIER J., MONVAL M., MOULIET A., MUGNIER-POLLET J.F., PELLISSON A., PEREZ L., PETRY G., PHILIBERT L., PLISSON S., POUX M., RENAUT R., RESOT A., RICCI M., ROBERT G., ROCHE P., ROSSI J., SALVIT R., SAMSON M., SANTARELLI J., SOUCHET C.R., SURET-CANALE G., SZAFARSKI L., TJONS M., VALERY E., VASSEUR P., VERDIER H., VERGINE P., VIALLE A., VIDAL G., VIE R.

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER

BASSET P., DELANEAU R., DIREZ J., ROUDOT R., SPINELLI H.



CHAMBERY 23-24-25 OCTOBRE 1998 CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

LA SAVOIE AU CŒUR

C'est un spectacle typiquement savoyard que le comité départemental de l'ANACR de la Savoie a offert samedi soir 24 octobre aux congressistes et invités, dans la salle même - archicombles pour la circonstance - de l'Espace André Malraux. Un spectacle conçu en trois parties, qui les a enthousiasmés.

La première, pleine de couleurs et de charme, fut un bouquet tourbillonnant de danses folkloriques savoyardes présentées par l'ensemble "les Bourgetains de la Dent du Chat", qui réhaussait la richesse des détails chatoyants des costumes régionaux (robes, châles, gilets...).

Puis, la Chorale "Les Chœurs de la Citadelle" - une cinquantaine de membres - interpréta des chants des montagnes et vallées du pays savoyard, dont la beauté tint en haleine une assistance silencieuse.

La culture ayant de multiples facettes (y compris la gastronomie), une tombola permit de satisfaire tous les goûts - pousées, ramoneurs, couteaux mais aussi jambons de pays firent de nombreux heureux - avant que l'"Harmonie de Chambéry", orchestre symphonique aux cuivres impressionnants qui résonnaient dans la salle comme dans une cathédrale du souvenir, ne vienne ravir les mélomanes.

Pour conclure cette soirée amicale, fraternelle, culturelle, la Chorale interpréta de façon magistrale le Chant des Partisans dans la version rigoureusement conforme à sa création.

Tout au long de la soirée, des applaudissements répétés montrèrent aux artistes à quel point leur talent était apprécié.

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN

C'est Jean Mirouze qui, au nom de Bureau National sortant, expose que maintenant, ainsi que le déclara Robert Chambeiron « le navire est à flot ». En effet, le 28 mai dernier eut lieu l'inauguration officielle du nouveau Centre, en présence et avec la participation de nombreuses personnalités et élus, ainsi que de représentants d'associations amies et de l'administration. Un compte rendu fort détaillé a été publié dans le journal. Le rapporteur mentionne l'« impact régional significatif » qui rejallit sur toute l'association. Il rappelle quelques phrases prononcées à cette occasion. Mme le maire de Penne-d'Agenais: "Cette réalisation, nous l'avons espérée, attendue, elle est devenue réalité". M. René Lalbat représentant du Conseil Général (que préside M. Jean-François Poncet): « C'est aussi en hommage aux deux grands résistants dont le Centre porte le nom, le Général Delestraint et le Colonel Fabien, que le Conseil Général a décidé de verser une subvention de 1 million de francs pour participer à la rénovation de ce Centre ». M. Le préfet Jacquet associa lui aussi ces deux grands noms de la Résistance et félicita l'ANACR de continuer à promouvoir trois grandes valeurs: « Intransigeance sur le passé, vigilance dynamique dans le présent, place active dans l'élaboration de l'avenir ». Il la félicita également « d'avoir su concilier d'une part les impératifs de la Carte sanitaire par le choix des nouveaux équipements de rééducation fonctionnelle et en privilégiant l'ergonomie et l'accessibilité ». Pour lui, ce nouveau centre « sera notre fierté... » Et Jean Mirouze d'ajouter les déclarations extérieures du responsable de la Direction Hospitalière Régionale qui a visité l'établissement et de la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale: « Ce Centre est la plus belle réalisation régionale dans le domaine de la convalescence ».

Au cours de l'inauguration, le Président Chambeiron félicita les camarades de l'ANACR qui ont su mener à bien cette réalisation, ceux du Lot-et-Garonne

avec J. Barrès, le regretté André Huser qui se consacra jusqu'à son dernier jour à la reconstruction, René Filhol, dont vient d'être fêté le centième anniversaire, et les comités départementaux qui ont contribué financièrement à cette réalisation, notamment celui des Hautes-Pyrénées. Il ajouta à ces remerciements, ceux dus à l'Office National des Anciens Combattants, à la C.R.A.M.A. d'Aquitaine, à la Caisse Mutualiste de la F.N.A.C.A. (citant notamment le président De Jaeger et M. Chappa), à la Caisse d'Epargne d'Aquitaine, à la MACIF, à la C.M.C.A.S. du Lot-et-Garonne... Sans oublier architectes et techniciens, à commencer par Pierre Michaud, Président de l'ANACR de Gironde, qui représenta en permanence le Président National, et Pierre Teyssier, efficace délégué à la maîtrise d'ouvrage.

Et il convient de souligner le dévouement de Mme Victor, directrice du Centre, dont le transfert dans les nouveaux locaux exigea d'elle un rude effort.

Mais, d'ores-et-déjà, le rythme de croisière est atteint. En 1998, le Centre a déjà enregistré en quelques mois 19 000 journées de séjours, alors que le total de l'année précédente n'était que de 12 000. Avec ses chambres individuelles, équipées de toilettes, salle d'eau, téléphone, télévision, avec les moyens kinésithérapeutiques, sa piscine de balnéothérapie et les prestations de l'efficace équipe soignante que dirige le docteur Gardes, le Centre Delestraint-Fabien, au milieu de son parc boisé de 12 ha, d'ailleurs en cours de rénovation, anciens résistants, combattants, et autres convalescents pris en charge par leurs caisses, disposent d'un lieu susceptible de contribuer dans les meilleures conditions au rétablissement de leur santé compromise.

Et de noter que la souscription des comités départementaux et locaux n'est évidemment pas close, les derniers aménagements de détail nécessitant encore un effort financier non négligeable.

SEANCE DU SAMEDI

Aux remerciements que mentionna Jean Mirouze, il convient bien sûr d'ajouter ceux qui lui reviennent personnellement et ceux que méritent les compétences financières du Président Chambeiron, qui dirigea l'ensemble de la réalisation. D'autre part, nous ne saurions oublier qu'aux origines de la reconstruction furent les premières esquisses et études donnant lieu à de nombreuses rencontres entre Mme Darde, alors directrice de la D.D.A.S.S., et Robert Courtois agissant au nom de Bureau National et assisté de plusieurs de ses membres. Après avoir longtemps dirigé le Centre dans des conditions souvent difficiles, Robert Courtois, secrétaire général départemental de l'ANACR, continua de se consacrer à la préparation des nouvelles installations, dont malheureusement sa santé ne lui permit pas de connaître la réalisation. Nous ne saurions oublier son dévouement, son efficacité, la fraternité digne de la Résistance dont il fit constamment une règle de conduite en cette maison placée sous le double parrainage, symbolique, du Général Delestraint et du Colonel Fabien.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE 1999

La date des épreuves du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 1998-1999 a été fixée au jeudi 18 mars 1999. Le jury national propose pour les classes de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel ainsi, que pour les classes de troisième de collège, le thème suivant :

« Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période de 1940 à 1945. Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants ».

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 1998

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 26 octobre 1998 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

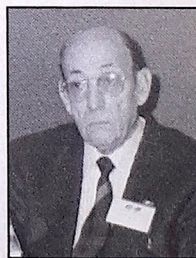
Les possesseurs des bons 085201, 116341, 146811 recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 5 000 à 6 000 F.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans le mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

003051	028281	054381	083141	120546	145621
003061	029186	055131	084011	120606	146061
003766	029411	055376	084321	121641	146811
004911	031996	055396	084346	123841	147756
005856	032396	055791	085201	124201	150016
006116	032766	056071	085916	126541	150326
006271	032831	057481	086161	126666	152106
007261	034136	061886	088091	127041	152186
008646	034181	062096	088726	127201	152551
011281	035366	063456	088750	129021	154021
011326	036421	063506	091191	129156	154021
011376	036836	063821	091726	129716	156501
011841	037161	063921	093776	132556	158601
012066	037733	064886	098196	133256	158636
012106	038646	065736	098436	133671	163811
012721	039287	066422	100351	133761	164171
015346	040457	069006	101841	134116	164961
015716	041621	069916	101941	134231	165911
016151	042091	071156	105766	134256	166626
016703	043701	071351	108396	135546	167221
016991	043906	071961	109146	138266	167221
019201	044141	072841	110776	138761	167571
019396	044231	073041	111856	139041	167626
019971	045691	073186	112141	140231	168526
020010	045876	074056	112376	140516	169266
020630	045996	075776	112776	141156	169806
021940	046767	077514	115071	141341	170286
022381	047481	077731	115416	141786	172686
022986	048941	078901	115946	141796	173026
023391	050181	079336	116341	142426	173216
024876	050231	080766	117476	144851	174262
025061	051081	081336	118036	145172	174262
025281	052151	082171	118296	145231	174976
026601	053621	082181	118466	145506	175256

L'ANACR et le Journal de la Résistance "France-d'Abord" remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

L'ANACR EN DEUIL...



ANTOINE LAÏ
membre
du
bureau
national

C'est avec une profonde émotion qu'a été ressentie la disparition le 16 octobre dernier d'Antoine Lai, membre du Bureau national de l'ANACR depuis 1976 et Secrétaire général du Comité départemental des Bouches-du-Rhône depuis 23 ans.

Antoine Lai, né en Sardaigne (Italie) le 24 septembre 1919, avait 5 ans quand il vint en France avec ses parents fuyant le régime de Mussolini, son père étant recherché par les fascistes. Vivant à Marseille dans les quartiers ouvriers de l'Estaque, il adhéra aux Jeunes Communistes.

En 1940, il n'accepta pas la défaite et Vichy, formant avec quelques camarades un petit groupe de Résistance qui imprimait des tracts clandestins. Il sera dénoncé, et arrêté par la police de Pétain, au mois de mars 1941. Condamné à 10 ans de travaux forcés par un tribunal militaire, et après avoir passé 3 ans dans les geôles de Vichy, il parvint à s'évader 3 jours avant sa déportation. Son jeune frère Sébastien périt en déportation dans un camp nazi.

Sitôt libre, il reprend la lutte à un poste responsable, et participe aux combats de la libération de Marseille au cours desquels il est blessé. Il s'engage dans le régiment « La Marseillaise », dont il va être l'un des officiers.

Officier FFI, grand invalide de guerre, interné-résistant, évadé, Antoine Lai était également vice-président du Comité départemental des Associations de Combattants. Il était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre, de la médaille CVR et de la

Croix de Combattant Volontaire de la guerre 39-45.

La disparition d'Antoine Lai laissera un grand vide au Bureau national de l'ANACR, dont il était un membre assidu, dans les Bouches-du-Rhône où, après avoir consacré tous ses efforts pour défendre les droits des Résistants et être pour eux, devant le tribunal administratif, un excellent avocat, il était soucieux d'assurer la pérennité du souvenir et de l'héritage de la Résistance, dévoué sans compter pour faire connaître les idéaux de la Résistance, dans les lycées, collèges et communes, à travers cette exposition qu'il avait créée et dont il tirait une légitime fierté. Une peine partagée aussi par tous ses camarades des autres départements où il s'était rendu pour y représenter la direction nationale.

A sa famille, à ses proches, nous exprimons notre profonde sympathie dans ces heures douloureuses, en les assurant qu'Antoine Lai restera présent de par la poursuite du combat qui fut celui de toute sa vie.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France 45,00 F
Etranger 55,00 F
Abonnement de soutien 70,00 F
Le numéro 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Pro Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60